



SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan préside à Kénitra la cérémonie de sortie de la 23^{ème} promotion du Cours Supérieur de Défense et de la 57^{ème} promotion du Cours Etat-Major

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9955

Samedi/Dimanche 24-25 Juin 2023

Les jours défilent depuis la disparition au large de la Méditerranée de centaines de migrants

L'enquête piétine
Responsabilités individuelles ou celles des Etats ?



Page 3



Page 31

Coup d'envoi au Maroc des phases finales de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans

Les Olympiques nationaux tiennent à leur CAN et au ticket pour Paris 2024

Le 52^{ème} FNAP sur les chapeaux de roues

Sept cents artistes pour ravir profanes et connaisseurs



Page 16

SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan préside à Kénitra la cérémonie de sortie de la 23^{ème} promotion du Cours Supérieur de Défense et de la 57^{ème} promotion du Cours Etat-Major



Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a présidé, jeudi, au Collège Royal de l'Enseignement Militaire Supérieur (CREMS) à Kénitra, la cérémonie de sortie de la 23^{ème} promotion du Cours Supérieur de Défense et de la 57^{ème} promotion du

Cours Etat-Major, indique un communiqué de l'Etat-major Général des Forces Armées Royales.

A son arrivée au Collège Royal de l'Enseignement Militaire Supérieur, Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a été salué par le Général de Division, Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud, le Général de Brigade, Directeur du CREMS et le Colonel-Major, Commandant d'armes délégué de la Place de Kénitra, avant de passer en revue un détachement des Forces Royales Air qui rendait les honneurs. Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a été ensuite salué par le Général de Corps d'Armée, Commandant la Gendarmerie Royale, les Officiers supérieurs de l'Etat-Major Général des FAR, le Wali de la Région Rabat-Salé-Kénitra, le gouverneur de la province de Kénitra, le Doyen des attachés militaires près des ambassades accréditées au Royaume, et les professeurs du corps enseignant.

A cette occasion, le Général de Brigade, Directeur du CREMS a présenté devant SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan le bilan annuel des activités du Collège Royal, remis à Son Altesse Royale les meilleurs mémoires de re-

cherche de la promotion du Cours Supérieur de Défense et la plaque du CREMS, avant de proclamer les résultats obtenus par les officiers stagiaires. Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a procédé, par la suite, à la remise des brevets de l'enseignement militaire supérieur avec grade de master spécialisé en défense nationale et des diplômés d'Etat-Major respectivement aux Officiers stagiaires du Cours Supérieur de Défense et du Cours Etat-Major.

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a posé, ensuite, pour une photo-souvenir avec les deux promotions sortantes, la 23^{ème} promotion du Cours Supérieur de Défense et la 57^{ème} promotion du Cours Etat-Major comptent 285 lauréats, dont 56 Officiers originaires de 24 pays frères et amis du Royaume à savoir: le Royaume d'Arabie Saoudite, le Royaume d'Espagne, l'Etat des Emirats Arabes Unis, l'Etat du Qatar, et les Républiques d'Angola, du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, de l'Egypte, de l'Ethiopie, du Gabon, de la Guinée Conakry, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, de la RD-Congo, du Sénégal, de la Tanzanie, du Togo et du Tchad.

Actualité

Le rôle clé du Maroc sous l'impulsion de SM le Roi dans le maintien et la consolidation de la paix, réitéré devant le CPS de l'UA

Le rôle clé du Maroc, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, dans le maintien et la consolidation de la paix, notamment en Afrique, a été réitéré jeudi devant le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA).

L'Ambassadeur Représentant Permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, qui intervenait lors d'une réunion ministérielle du CPS de l'UA consacrée à l'état d'avancement de la mise en œuvre de la politique africaine commune de défense et de sécurité et d'autres instruments pertinents en matière de défense et de sécurité sur le continent avec un accent particulier sur la mise en œuvre opérationnelle de la Force Africaine en Attente (FAA), a souligné que le Royaume réaffirme son engagement à participer pleinement au maintien et à la consolidation de la paix, notamment en Afrique.

Le diplomate marocain a rappelé dans ce sens le Discours adressé par Sa Majesté le Roi au 30^{ème} Sommet de l'UA dans lequel le Souverain avait affirmé que le Maroc «continuera à faire siennes les causes nobles du continent et œuvrera inlassablement pour la consolidation de la paix, de la stabilité et du développement du continent».

M. Arrouchi a réaffirmé lors de cette réunion, tenue par visioconférence, que la coopération militaire entre le Maroc et les pays africains s'inscrit dans la vision solidaire du Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales. Cette coopération a pour but de prévenir les conflits et maintenir la paix et la stabilité dans le continent africain, a relevé le diplomate marocain.

Cette coopération représente un outil efficace pour la mise en œuvre de la feuille de route africaine visant à faire taire les armes à travers le renforcement des capacités des armées africaines et l'amélioration de leur interopérabilité, a soutenu M. Arrouchi, rappelant que cette coopération couvre plusieurs domaines, à savoir la formation et l'entraînement, le soutien technique et logistique, l'échange d'expertise, l'assistance humanitaire et la participation aux opérations de maintien de la paix (OMP).



Sur ce dernier registre, le Maroc consent des efforts considérables, a souligné le diplomate marocain mettant en avant le déploiement des casques bleus marocains dans 06 missions des Nations Unies en Afrique et à la base logistique de l'UA du Cameroun. De plus, la création, récemment, d'un Centre d'Excellence des Opérations de Maintien de la Paix au Maroc, contribuera à la formation au profit des experts civils et militaires et de police ainsi qu'au profit des organisations régionales, continentales et internationales notamment l'UA et l'ONU, a-t-il dit.

Depuis son indépendance, le Maroc demeure engagé aux côtés de ses partenaires africains afin d'assurer l'instauration d'une paix pérenne en Afrique, qui garantira le bien-être et la prospérité des populations du continent, a réaffirmé M. Arrouchi. Il a rappelé que la 2^{ème} session extraordinaire du comité technique spécialisé sur la défense, la sûreté et la sécurité (CTS-DSS) du 15 janvier 2016 a souligné que la FAA a atteint sa pleine capacité opérationnelle, suite au bon déroulement de l'Amani Africa II Field Training Exercise et la confirmation de la pleine capacité opérationnelle par 4 communautés économiques régionales (CER)/mécanismes régionaux (MR).

M. Arrouchi a souligné que le Communiqué n°1007 (08 juillet 2021) du CPS a demandé à la Commission de l'UA et aux

CER/MR «d'intensifier leurs efforts en vue de la finalisation du Protocole d'accord visant à faciliter les relations de travail pour la FAA et, à cet effet, demande au Comité d'état-major du CPS de travailler avec la Commission de l'UA pour conclure rapidement la rédaction du Protocole d'accord entre l'UA, les CER/MR sur le déploiement et l'emploi de la FAA avant de le soumettre au CPS pour examen».

A cet égard, il est indispensable de se conformer à la décision du CPS, en faisant examiner le texte par le CPS, avant son adoption finale par le Conseil exécutif et la Conférence, a insisté le diplomate marocain. Les huit CERs constituent un catalyseur et un acteur incontournable pour la préservation de la paix et de la sécurité sur notre continent, dans un esprit de complémentarité et de subsidiarité, conformément au Protocole d'accord entre l'UA et les CER de 2008 dans le domaine de paix et de la sécurité, a ajouté M. Arrouchi.

Le Maroc soutient l'adoption d'un protocole d'accord entre l'UA et les CER sur la FAA à condition qu'il soit inclusif, assurant son appropriation par tous les acteurs concernés notamment les 8 CERs, a-t-il dit, notant que l'exclusion de 3 CERs du projet de protocole d'accord entre l'UA et les CER/MR sur la FAA va à l'encontre des objectifs même du traité d'Abuja, un des textes fondateurs de notre Union.

Le Royaume du Maroc, a affirmé le diplomate marocain, considère que le succès de la mise en œuvre opérationnelle de la FAA demeure tributaire de son inclusivité et de la rationalisation de ses approches et actions, conformément aux règles et procédures de notre Union, et dans le plein respect de l'article 17 du Protocole du CPS.

Le constat actuel démontre à quel point la sécurité est indispensable pour le développement, tout comme le développement est indispensable à la sécurité, a relevé M. Arrouchi, notant l'impérieuse nécessité de redynamiser et d'opérationnaliser tous les piliers de notre architecture commune de paix et de sécurité, au vu du schéma actuel des menaces, avec ses conséquences humanitaires et structurelles déplorables est autant révélateur de l'urgence d'agir pour relever les défis de la paix et de la sécurité en Afrique.

Le Maroc, a ajouté M. Arrouchi, a souligné la nécessité de se doter d'une politique africaine commune renouvée de défense et de sécurité, qui prend en compte la nature des défis actuels, et qui servira de feuille de route unifiée dans le domaine de la paix et de la sécurité. A cet égard, il est impératif d'assurer l'inclusion des huit CER dans l'adoption du protocole d'accord entre l'UA et les CER/MR sur la FAA, qui font toutes partie intégrante des organes et mécanismes de mise en œuvre de la Politique Africaine Commune de Défense et de Sécurité, conformément aux dispositions de la Déclaration Solennelle sur la Politique africaine commune de défense et de sécurité, adoptée par les Chefs d'Etat et de gouvernement en février 2004.

Le Royaume a souligné également l'importance stratégique pour notre continent d'adopter une approche d'action fondée sur l'imbrication et l'interdépendance entre la paix, la sécurité et le développement, afin de faire face de manière opérationnelle et durable aux phénomènes d'instabilité et d'insécurité en Afrique, a ajouté le diplomate marocain, relevant que le nexus paix, sécurité et développement, initiée par l'UA lors de la 1^{ère} Conférence de Tanger en octobre 2022, devrait être au cœur de notre doctrine africaine en matière de préservation et de soutien à la paix et à la sécurité collectives du continent africain.

Les jours défilent depuis la disparition au large de la Méditerranée de centaines de migrants

L'enquête piétine

Responsabilités individuelles ou celles des Etats ?



L'Egypte est en deuil. Elle pleure la mort et la disparition de centaines de ses jeunes migrants qui ont péri suite au naufrage d'un bateau de pêche vétuste, surchargé, débordant de plusieurs centaines d'hommes, de femmes et d'enfants tentant de rejoindre la Grèce et l'Europe. Les circonstances de ce naufrage demeurent floues. En effet, deux versions s'affrontent, indique Radio France : celle « des rescapés et des ONG sur place, qui accusent les garde-côtes d'avoir repéré le navire dès la journée de mardi, et d'avoir abandonné ses passagers à leur sort, n'intervenant que mercredi matin (donc trop tard) » ; et celle « des autorités grecques, qui ont diligencé une enquête (tout comme les Nations unies), mais assurent que les migrants ont refusé toute assistance ». Où en est l'enquête sur ce drame ? Qu'en est-il de la gestion de la question migratoire par l'Egypte ? Comment la société civile et les autorités officielles gèrent-elles ce dossier ? Et qu'en est-il de l'avenir de la migration dans la région ? Décryptage avec Mohamed El Kazaz, journaliste égyptien spécialiste des questions migratoires et d'asile.

Enquête

Où en est l'enquête ? « Il n'y a rien de nouveau, à part les infor-

mations officielles qui circulent de temps à autre et qui font état de l'arrestation de neuf suspects égyptiens accusés par neuf témoins pakistanais. À noter que le Pakistan a demandé l'ouverture d'une enquête internationale alors que l'ambassade d'Egypte en Grèce a désigné un avocat pour défendre les suspects égyptiens et prouver leur innocence afin d'éviter toute implication de l'Egypte dans l'encouragement de la migration irrégulière », nous a indiqué Mohamed El Kazaz. Et de poursuivre : « La Grèce cherche, d'une part, à camoufler son inaction concernant le sauvetage des naufragés à temps et, d'autre part, à politiser le débat en annonçant trois jours de deuil et en diffusant de fausses informations aux médias alors que l'épave est restée dans les eaux territoriales grecques plus de 11 heures sans que les garde-côtes ne bougent le petit doigt et c'est précisément ce que Athènes veut dissimuler à tout prix ».

Pour notre interlocuteur, cette tragédie n'est pas la première et ne sera pas la dernière. « Il s'agit du deuxième drame de cette ampleur après celui de 2016 où un bateau transportant 400 personnes a chaviré à proximité des côtes grecques après une bagarre entre trafiquants. L'OIM considère ce drame comme une grande tuerie collective jamais survenue en mer

», rappelle-t-il. Et d'expliquer que ce désastre intervient dans un contexte spécial marqué par le vote du Pacte de migration et d'asile par l'UE qui édicte plusieurs dispositifs contre la migration irrégulière et par le débat en Grèce concernant un projet de loi sur la migration des plus strictes. « À souligner aussi que cette catastrophe a coïncidé avec l'élection présidentielle en Turquie où les deux candidats ont affirmé leur volonté de renvoyer les réfugiés syriens vers leur pays. Ce drame intervient également après la découverte de 4.000 Égyptiens en Libye, candidats à la migration irrégulière, cachés dans des hangars », nous a-t-il expliqué.

Phénomène de société

Qu'en est-il de l'immigration irrégulière en Egypte ? « Elle n'a jamais cessé d'exister en tant que phénomène sociétal touchant les Égyptiens comme les ressortissants de certains pays africains qui ont fait de l'Egypte un point de passage pour rejoindre l'Europe ou d'autres zones », précise-t-il. Et de poursuivre : « Depuis la catastrophe de Rosetta Beach survenue en 2016 et qui a causé la mort d'un grand nombre d'Égyptiens, les autorités égyptiennes ont bien resserré les contrôles au niveau des frontières maritimes, mais

concernant les frontières terrestres, constituées de centaines de kilomètres entre l'Egypte et la Libye, il reste difficile de réguler les flux de milliers de candidats franchissant les frontières en toute discrétion. Mais malgré les contrôles et les restrictions mises en place, les trafiquants ne manquent pas de stratagème et cherchent des moyens détournés pour transporter les jeunes vers l'Europe ou ailleurs. Tel est le cas de nombreux candidats à la migration irrégulière qui ont pu rejoindre l'Europe en se rendant en Biélorussie, en Roumanie, ou en Hongrie ».

D'après notre source, ces candidats égyptiens voyagent souvent seuls et peu nombreux sont ceux qui sont accompagnés par leur famille. « C'est un trait culturel de la migration des Égyptiens. À noter que les flux migratoires ne sont souvent pas motivés par des raisons économiques ou sociales, nous avons observé le développement d'une culture d'imitation auprès des jeunes qui cherchent à partir pour la seule raison de vouloir ressembler à tel membre de la famille ou tel ami ou frère ayant déjà pris le large. C'est pourquoi la migration des jeunes est liée à des zones géographiques bien définies et souvent les candidats appartiennent au même village ou région et cela a été démontré lors de cette dernière tragédie,

puisqu'un grand nombre des personnes décédées étaient originaires d'une région ou d'un village spécifique », a-t-elle affirmé.

Inertie

Et qu'en est-il de la position de la société civile égyptienne et des autorités face à la réalité de l'immigration en Egypte ? « La société civile a toujours insisté sur un changement des politiques de l'immigration, et elle a souvent appelé à accorder plus d'intérêt aux attentes et aux demandes des jeunes. Des exigences qui tombent dans l'oreille d'un sourd puisque les autorités se contentent de vanter les efforts destinés à limiter l'immigration depuis 2016 et d'étaler les initiatives prises dans ce domaine comme c'est le cas pour l'initiative Migration Boats », observe Mohamed El Kazaz. Et d'ajouter : « Cependant, il faut souligner que ces initiatives demeurent en principe des programmes à vocation publicitaire et médiatique plus qu'autre chose puisque rien ne se fait sur le terrain. Tel est le cas du Centre allemand qui prétend former des jeunes pour aller travailler en Allemagne et dont les responsables refusent de donner des détails sur la nature de ces formations et sur les lauréats de ce centre en prétendant que les médias n'ont pas le droit d'en parler. Cela en dit long sur le traitement réservé à la question migratoire, et confirme la fragilité et l'inefficacité des politiques migratoires mises en place ».

Remise en cause

Concernant l'avenir de l'immigration dans la région, notamment celle irrégulière, notre interlocuteur estime que les flux ne vont pas s'arrêter. Il soutient que le nombre des candidats va augmenter à moins que les politiques de tous les pays exportateurs et récepteurs d'émigration ne soient revues et reconsidérées. « Nous avons besoin d'une conférence internationale à l'instar de la Conférence mondiale sur la migration qui s'est tenue en décembre 2018 à Marrakech ou du Forum mondial sur les réfugiés qui s'est tenu à Genève en décembre 2019. Nous devons de toute urgence sauver ces personnes d'une mort certaine en mer et possible dans d'autres voies migratoires », a-t-il conclu.

Hassan Bentaleb

Abdellatif Hammouchi examine avec des responsables portugais la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier



Le Directeur général de la Sécurité nationale et de la Surveillance du territoire, Abdellatif Hammouchi, a effectué, mercredi et

jeudi, une visite de travail au Portugal à la tête d'une importante délégation sécuritaire, au cours de laquelle il a eu des entretiens avec des responsables portu-

gais portant sur les moyens de promouvoir la coopération dans les divers domaines sécuritaires, notamment la lutte contre le terrorisme et le crime organisé

transfrontalier.

Lors de cette visite, M. Hammouchi s'est entretenu avec l'ambassadrice, secrétaire générale du Système d'information de la République portugaise (SIRP), Mira Graça Gomes, et le directeur général des Renseignements nationaux (SIS), Adélio Neiva da Cruz, ainsi qu'avec le directeur général du Service d'informations stratégiques de la défense (SIED), Carlos López Pérez, indique un communiqué de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST).

La même source précise que les entretiens des deux parties ont porté sur l'évaluation de la situation sécuritaire aux plans régional et international et les divers dangers et menaces qui guettent les deux rives de la Méditerranée en raison de la montée des activités terroristes, ainsi que sur les moyens d'approfondir la coopération sécuritaire bilatérale.

Cette visite vient confirmer la volonté des deux parties de renforcer la coopération sécuritaire et de consolider la coordination en matière de renseignements dans le domaine de la lutte contre les menaces à la sécurité des deux pays, ajoute-t-on.

Mohamed Zahraoui : La justice transitionnelle en Algérie est une coquille vide

La justice transitionnelle en Algérie est une coquille vide, à travers laquelle les autorités en place cherchent à "gérer une crise" sécuritaire et politique, a assuré Mohamed Zahraoui, professeur en sciences politiques.

Dans une déclaration à la MAP, en marge de sa participation, mercredi à Genève, à un colloque sur la justice transitionnelle en Algérie, M. Zahraoui a relevé que l'invocation du cadre référentiel de la justice transitionnelle, avec ses concepts et normes établis au fil des décennies d'accumulation théorique et pratique au sein de la communauté internationale, conduit à dire que la justice traditionnelle est absente et qu'il s'agit d'une gestion de crise sécuritaire et politique.

Donnant sa lecture des voies d'activation de la loi de concorde civile de 1999 et de réconciliation nationale de 2005, le chercheur universitaire a noté que l'obsession du pouvoir politique et de l'institution militaire en Algérie était de surmonter l'expérience de la décennie noire qui a vidé les capacités de l'institution, expliquant que le régime pensait pouvoir compter sur les bénéfices du boom pétrolier pour acheter la paix sociale.

L'expert a passé en revue, dans une perspective comparative, les expériences d'instauration de la justice transitionnelle en Argentine et au Chili au niveau de l'Amé-

rique latine, se référant aux expériences de l'Afrique du Sud et du Maroc au niveau du continent africain, pour constater qu'en Algérie, aucun comité indépendant n'a été mis en place pour dévoiler la vérité sur les violations flagrantes des droits de l'Homme, et le processus de versement de compensations matérielles.

Lors de ce colloque, organisé par l'Observatoire international pour la paix, la démocratie et les droits de l'homme de Genève (IOPDHR) sous le thème "Justice transitionnelle en Algérie: révélation de la vérité, réparations et garanties de non-répétition...un chemin brisé" en marge de la 53e session du Conseil des droits de l'homme, le directeur de la "Revue du Grand Maghreb des études géopolitiques et constitutionnelles" s'est interrogé sur comment un processus crédible peut-il être lancé en la matière par la police judiciaire chargée des dossiers liés aux disparitions forcées, à la torture et aux exécutions extrajudiciaires, alors que l'organe fait lui-même l'objet d'accusations dans de nombreux cas.

L'on ne peut parler d'une justice transitionnelle selon les normes internationales "sans vérité et sans réparation du préjudice moral", a-t-il observé, notant que la réalisation de ce concept est conditionnée à la mise en place de mécanismes pour comprendre ce qui s'est passé et éviter sa récurrence.

Björn Berge : Le Maroc, partenaire de premier plan de la politique de voisinage du Conseil de l'Europe

Le Maroc est un "partenaire de premier plan" de la politique de voisinage du Conseil de l'Europe (CdE), a souligné, jeudi à Strasbourg, le Secrétaire général adjoint de l'Organisation, Björn Berge.

Les relations institutionnelles entre les deux parties se sont particulièrement renforcées avec l'Assemblée parlementaire, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, ainsi qu'avec le Comité des Ministres, grâce à un "solide" Partenariat de voisinage, a-t-il indiqué lors de la cérémonie de remise d'un don marocain au CdE sous forme d'une fontaine artisanale. "J'aimerais saluer tout particulièrement la coopération parlementaire", a relevé le Secrétaire général adjoint du CdE, devant une assistance nombreuse constituée notamment du Consul général du Maroc à Strasbourg, Driss El Kaissi, de membres de la Délégation parlementaire du Maroc auprès de l'Assemblée Parlementaire du CdE, de responsables du CdE, de diplomates et d'ambassadeurs représentants permanents auprès dudit Conseil, ainsi que d'élus locaux et de plusieurs autres personnalités et d'acteurs associatifs représentant la communauté marocaine en Alsace.

Selon lui, grâce au statut de partenaire pour la démocratie auprès de l'As-



semblée parlementaire, la Délégation du Parlement marocain "contribue activement aux travaux" de l'Assemblée. Il a, par ailleurs, relevé que le don fait ce jour par le Maroc au Palais de l'Europe "témoigne des liens tissés depuis plus d'une décennie entre notre Organisation et le Maroc, fondés sur un respect mutuel et sur la promotion des valeurs que nous partageons".

La fontaine en mosaïque, offerte par le Maroc au Conseil de l'Europe, a été réalisée par des maîtres artisans de la ville de Fès. Le Royaume est le seul pays arabo-musulman et africain à faire un don de cette nature pour cette organisation paneuropéenne.

Des sénateurs colombiens exigent du ministre des AE des "explications" sur le rétablissement des relations avec la "rasd"



Des sénateurs colombiens ont interpellé à nouveau le ministre des Affaires étrangères de Colombie, Alvaro Leyva, au sujet des arguments juridiques qui auraient fondé la décision de rétablissement par son pays des «relations diplomatiques» avec la «rasd», considérant que la convention de Vienne de 1961 est «claire» au sujet des paramètres permettant l'établissement de relations diplomatiques et de représentations diplomatiques.

Dans un «Droit de pétition» adressé mercredi à Alvaro Leyva, les trois sénateurs signa-

taires de la missive, German Blanco, Jose Luis Perez Oyuela et Paola Holguin Moreno, ont exigé une réponse du ministre «dans un délai de cinq jours» comme le stipulent les dispositions de la Constitution et des lois de Colombie.

Les trois sénateurs demandent au ministre de «fournir une réponse sur les arguments juridiques de droit interne et international, sur lesquels le ministère des Relations extérieures s'est basé pour établir des relations diplomatiques» avec la «rasd». Ils représentent respectivement les principales forces politiques de

partis : Parti Conservateur (German Blanco), Changement Radical (Jose Luis Perez Oyuela) et Centre démocratique (Paola Holguin Moreno).

De même, deux des signataires, Perez Oyuela et Paola Holguin, sont membres de la Commission des Affaires étrangères du Sénat. De par leur «mission parlementaire de contrôle politique» prévue par l'article 114 de la Constitution colombienne, les trois sénateurs exigent également que le ministre «fournisse des explications sur le processus suivi pour déterminer l'établissement de relations diploma-

tiques» avec la «rasd».

Dans cette «Demande d'explication», Alvaro Leyva est également invité par les sénateurs à «énumérer les raisons pour lesquelles le gouvernement actuel a décidé d'établir ces relations diplomatiques. Il est aussi exigé au ministre «d'informer si, à ce jour, le ministère des Relations extérieures a donné son agrément à un quelconque représentant de la «rasd» pour installer officiellement une représentation diplomatique en Colombie ?», exigeant que, le cas échéant, le document correspondant à cette décision leur soit envoyé.

La lettre des trois sénateurs demande que «compte tenu du principe de réciprocité, si la Colombie autorise la représentation diplomatique de la «rasd» sur notre territoire, veuillez clarifier où serait établie la représentation de la Colombie auprès de cette entité ?». Enfin, «considérant la longue histoire et les bonnes relations entre la Colombie et le Royaume du Maroc, veuillez expliquer comment le gouvernement national actuel évalue l'impact de l'établissement de relations avec le groupe séparatiste 'front Polisario' et la reconnaissance de la 'république arabe sahraoui démocratique', malgré le fait qu'elle ne soit pas reconnue par les Nations unies».

En Colombie, l'interpellation du gouvernement sur des questions d'actualité est un mécanisme prévu par la loi lorsque l'exécutif omet ou refuse de répondre aux questions des parlementaires.

Dans le cas de ce «Droit de pétition», il intervient après trois demandes de réunion adressées en vain par les sénateurs colombiens au ministre des Relations extérieures, respectivement en novembre et décembre 2022 et en février 2023.

En octobre 2022, le Sénat colombien avait exprimé son «rejet catégorique» et "son désaccord total" avec la décision de rétablissement des relations diplomatiques avec la «rasd», qui «va à l'encontre des principes fondamentaux de la diplomatie colombienne».

La motion du Sénat colombien avait été signée par une écrasante majorité de 63 sénateurs sur 108 et représentant les partis politiques colombiens les plus importants, dont certains appartiennent à la coalition au pouvoir.

L'UE interpellée sur sa position au sujet du rejet par la justice britannique de l'action pro-séparatistes contre l'accord commercial Maroc-Royaume Uni

L'eurodéputé Tomáš Zdechovský a interpellé le Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité sur la position de l'UE au sujet du récent arrêt de la Cour d'appel de Londres, qui a refusé irrévocablement la requête d'appel de l'ONG pro-séparatistes "WSC" contre l'accord d'association liant le Maroc au Royaume-Uni.

Dans une question avec demande de réponse écrite, l'eurodéputé du groupe du Parti populaire européen (PPE) au Parlement européen relève que le rejet de l'appel de l'ONG pro-"polisario" a des "implications importantes sur la validité de l'accord et l'intégrité territoriale du Maroc".

Cette décision, a-t-il fait observer, "réaffirme le statut juridique de l'accord et souligne l'importance du respect des accords commerciaux internationalement reconnus entre les pays". Le parlementaire européen s'est dit "impatient de comprendre la position de l'UE sur cette question, en particulier son point de vue sur les acteurs non éta-

tiques qui contestent de tels accords". "Comment l'UE considère-t-elle la récente décision de la Cour d'appel de Londres qui rejette la requête d'appel de l'ONG pro-séparatistes "WSC" contre l'accord d'association Maroc-Royaume-Uni ? L'UE estime-t-elle approprié que des acteurs non étatiques tentent de contester des accords internationalement reconnus entre nations?", s'est interrogé l'eurodéputé tchèque.

La Cour d'appel de Londres avait refusé irrévocablement, le 25 mai, la requête d'appel de l'ONG pro-séparatistes "WSC" contre une précédente décision de la Cour administrative, rejetant sa demande qui tentait de remettre en cause l'accord d'association liant le Maroc au Royaume-Uni. Troisième revers depuis décembre dernier pour les ennemis de l'intégrité territoriale du Maroc, la décision de la justice britannique est venue confirmer la validité de l'accord d'association liant les deux pays et qui bénéficie aux populations et au développement de toutes les régions du Royaume, du nord au sud.

Samuel Millner : L'arrêt du tribunal de Tarascon, un cinglant revers pour les séparatistes et leurs soutiens

L'arrêt du tribunal français de Tarascon contre la tentative du syndicat agricole "Confédération paysanne" de contester l'accord agricole entre le Maroc et l'Union européenne (UE) constitue un cinglant revers pour la milice séparatiste armée le "polisario" et ses soutiens, a indiqué l'analyste américain Samuel Millner.

Dans une déclaration à la MAP, cet expert en politique internationale a souligné que cette décision sans équivoque bat en brèche les tentatives futiles et les allégations calomnieuses des séparatistes et met de la pression sur leurs soutiens, relevant que la marge de manœuvre de ces entités se rétrécit comme peau de chagrin face à une prise de conscience européenne accrue.

M. Millner a, par ailleurs, fait observer que la décision du tribunal français et le rejet par la Cour d'appel de Londres de l'action de l'ONG pro-séparatistes "WSC" contre l'accord commercial Maroc-Royaume-Uni conforte la position du Maroc, ainsi que son rôle de premier

plan en tant que partenaire clé de l'Union européenne sur les plans sécuritaire et économique.

Cet ancien analyste du Jewish Institute for National Security of America (JINSA) basé à Washington a, en outre, noté que ces décisions "importantes" démontrent une prise de conscience des législateurs européens de la réalité géo-économique selon laquelle le Maroc est à la fois un partenaire commercial indispensable pour l'Europe et la "seule source viable de gouvernance stable et prospère" au Sahara marocain.

Mardi, le tribunal de Tarascon a rendu un arrêt condamnant la Confédération paysanne qui visait à interdire à l'entreprise française spécialisée dans la commercialisation de fruits et légumes en provenance du Maroc, y compris des provinces du Sud, IDYL, de distribuer ses produits. Instrumentalisée par le "polisario" et ses relais en France, cette organisation syndicale française agissait pour le harcèlement judiciaire de l'Accord agricole Maroc-UE.

8 individus déférés devant le parquet pour dilapidation et détournements de fonds publics et production de déclarations contenant des données falsifiées

Le Bureau national de lutte contre la délinquance économique et financière relevant de la Brigade nationale de la police judiciaire (BNPJ) a déferé, jeudi, devant le parquet près la Cour d'appel de Rabat, huit personnes, dont trois fonctionnaires de la police, pour leur implication présumée dans la dilapidation et le détournement de fonds publics, la falsification et la production de déclarations contenant des données falsifiées.

Un communiqué de la Direction générale de la sécurité nationale (DGSN) indique que la DGSN avait auparavant entrepris un audit interne de la gestion financière de l'école de cavalerie ayant fait état de fraude dans les marchés publics, ce qui a nécessité la suspension provisoire de l'ancien directeur de l'école au grade de contrôleur général, et sa soumission à une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent. Les recherches

et investigations menées dans cette affaire, ajoute la même source, ont porté sur sept autres suspects, soupçonnés de leur complicité et de leur participation à ces actes criminels, dont cinq gérants d'entreprises contractantes en sus d'autres fonctionnaires de la police placés en détention aux fins de l'enquête dans le cadre d'une affaire distincte.

Les personnes déférées devant le parquet ont été incarcérées sur ordre de l'autorité judiciaire compétente, alors qu'une femme parmi les suspects a été placée sous contrôle judiciaire. Cette affaire s'inscrit, selon le communiqué, dans le cadre des efforts déployés par les services de sécurité nationale pour lutter contre les crimes de corruption financière, et pour consolider les principes d'intégrité et de moralisation de l'action du service de la police.



L'Association "Arts et cultures" célèbre la Journée mondiale de la musique

Docteur Kamari met en avant le rôle de la musique et du sport dans le solutionnement de la problématique des enfants de rue

Appel à organiser une journée d'études autour du phénomène



Il est des événements, des kermesses, des festivités et des célébrations qui marquent les esprits et les psychologies individuelle et collective de la société de par leur symbolique humaine et humanitaire et leur vocation culturelle et sociale s'appuyant sur les valeurs d'altruisme, de volontariat et d'amour de l'autre, du prochain.

La célébration par l'Association « Arts et cultures » (Founoune oua ta kafate) de la Journée mondiale de la musique (21 juin) en est, en l'occurrence, un exemple édifiant et plein d'enseignements.

Docteur Zouheir Kamari, président de cette association, dont les activités se focalisent sur les droits des enfants en «situation de rue» à l'éducation, à l'épanouissement et à la vie digne et heureuse et se fixent pour objectif d'assurer l'intégration et la réinsertion plurielles de cette caté-

rie sociale par ailleurs vulnérable qui requiert une attention particulière de toutes les composantes politique, économique, culturelle, sportive et associative du pays, a indiqué dans un entretien qu'il a accordé au site d'information «Anwarpress» que la Journée mondiale de la musique (21 juin) coïncide avec la commémoration de la journée des droits de l'enfant et que si son Association «Arts et cultures», a choisi de combiner les festivités célébrant ces deux événements, c'est en raison de son attachement à mener son action de réinsertion des enfants de rue par le biais notamment de l'art, de la musique et du sport.

Le responsable associatif a souligné que c'est là une journée récréative et artistique mais aussi une occasion de nouer des rencontres de communication et de concertation avec nombre d'acteurs du tissu asso-

ciatif qui se préoccupent de la situation paradoxale des enfants en manque d'attaches et de soutiens familiaux et s'activent pour leur réintégration sociale par tous les moyens psychologiques et éducatifs à même de les aider à réussir cette grande entreprise sociale.

Zouheir Kamari a, là-dessus, mis en avant que ces rencontres répondent à la finalité de prise de conscience et de sensibilisation quant aux menaces que présente cette situation pour la société et pour ces enfants eux-mêmes. Elles sont à cet effet, a-t-il développé, l'occasion de livrer à tout un chacun, institutions, secteurs gouvernementaux et société civile, des messages appelant à la réflexion, à l'analyse et à l'action concertée afin d'endiguer ce phénomène lourdement et douloureusement pénalisant pour le développement, la sécurité du pays et

la sérénité de la population.

Il a ainsi mis en exergue le rôle prometteur de l'art, de la musique et du sport dans ce processus éducatif, étant établi par nombre d'experts, de chercheurs et de sociologues que la culture, l'art et le sport favorisent l'épanouissement, génèrent la créativité, consolident les liens sociaux et motivent la prise de conscience identitaire et solidaire.

Dans cette veine, le président de l'Association «Arts et cultures» a repris une citation du défunt leader associatif Mohamed Mjid : «Les seules bouées de sauvetage pour la jeunesse sont l'art, la culture et le sport à travers lesquels on peut transmettre les meilleurs messages».

Par ailleurs, docteur Kamari a indiqué que le phénomène des enfants de rue a connu, ces dernières années, une prolifération vertigineuse inquiétante, relatée par les données statistiques enregistrées dans différents rapports, d'où la nécessité de s'y atteler avec sérieux et détermination. Il a égayé ce constat en citant de nombreuses études et recherches réalisées en la matière.

A cet égard, il a évoqué les expériences savantes de certains pays latino-américains, par ailleurs avant-gardistes et amplement réussies étant parvenu à en diminuer les répercussions négatives.

Exprimant sa satisfaction des partenariats conclus par l'Association « Arts et cultures » avec d'autres parties concernées, il a invité les acteurs de la société civile, les responsables, les élus, les chercheurs et experts à organiser une journée d'étude qui pourrait formuler des pronostics authentiques et émettre des recommandations ciblant les solutions les plus appropriées à l'ambition d'éradiquer ou du moins d'en atténuer l'impact négatif dans la perspective de meilleurs lendemains.

Rachid Meftah



Biden et Modi appellent le Pakistan à lutter contre les extrémistes



Les Etats-Unis et l'Inde ont appelé jeudi dans un communiqué commun le Pakistan à prendre des "mesures immédiates" afin que son territoire ne serve pas de base aux extrémistes pour lancer des attaques.

Le président américain Joe Biden et le Premier ministre indien Narendra Modi ont "fermement condamné le terrorisme par-delà les frontières (...) et appelé le Pakistan à prendre des mesures immédiates afin de s'assurer qu'aucune partie du territoire sous son contrôle ne serve à lancer des attaques terroristes", selon ce communiqué conjoint diffusé à l'issue de leur entretien à la Maison Blanche.

Les deux dirigeants appellent à continuer la lutte contre les groupes extrémistes, citant en particulier le

Lashkar-e-Taiba, un groupe islamiste basé au Pakistan et montré du doigt après les attentats de Bombay.

Delhi accuse régulièrement le Pakistan voisin de soutenir les séparatistes dans la région disputée du Cachemire, ce qu'Islamabad réfute.

Le Cachemire est divisé entre l'Inde et le Pakistan qui, depuis leur indépendance en 1947, revendiquent la souveraineté sur la totalité de ce territoire himalaïen.

Il a été la cause de deux des trois guerres qui les ont opposés depuis. MM. Biden et Modi ont, par ailleurs, exprimé leur "profonde préoccupation face à la dégradation de la situation en Birmanie", dirigée depuis un coup d'Etat en 2021 par une junte militaire, et appelé à la "libéra-

tion de tous ceux qui y sont arbitrairement détenus", indique le communiqué.

Washington a récemment imposé des sanctions contre le ministère birman de la Défense et des banques ayant facilité l'achat d'armes à l'étranger, en Russie notamment. Les militaires birmans ont repris le pouvoir lors d'un putsch en 2021 après avoir démis le gouvernement démocratique d'Aung San Suu Kyi, puis procédé à une répression qui a fait des milliers de morts.

M. Modi, qui effectue sa première visite d'Etat aux Etats-Unis, a été reçu en grande pompe jeudi à la Maison Blanche où il s'est entretenu avec Joe Biden avant de participer en soirée à un dîner de gala. Il s'est également adressé au Congrès américain.

Lutte contre le réchauffement Macron rappelle à la Chine sa responsabilité "particulière"

Le président français Emmanuel Macron a rappelé à la Chine "sa responsabilité toute particulière" dans la lutte contre le changement climatique, lors d'un entretien avec le Premier ministre Li Qiang jeudi à Paris en marge du sommet pour un nouveau pacte financier, a rapporté l'Elysée.

Emmanuel Macron "a saisi cette occasion pour rappeler l'importance qu'il accordait à travailler avec la Chine face aux défis globaux que sont la lutte contre le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, ou encore l'insécurité alimentaire", a relaté la présidence française. "La Chine a une responsabilité toute particulière qui découle de sa contribution à l'économie mondiale", a-t-elle ajouté.

Le président français réunit jusqu'à vendredi un sommet international destiné à concilier la lutte contre la pauvreté et contre le changement climatique, avec la participation d'une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que les dirigeants des grandes institutions financières internationales.

Au cours de cet entretien, Emmanuel Macron "a salué les mesures prises par les autorités pour la réallocation de droits de tirage spéciaux du FMI, la réforme des banques multilatérales de développement, la protection de la biodiversité (...) et le traitement de la dette des pays vulnérables", a dit l'Elysée.

Sur un plan bilatéral, Emmanuel Macron "a rappelé les attentes de la France en matière d'accès au marché chinois", a précisé la présidence.

"Les échanges ont aussi porté sur la situation en Ukraine ainsi que la relation entre les deux rives du détroit de Taïwan", a-t-elle ajouté sans plus de précisions sur le contenu des entretiens sur ces deux thèmes.

Un rapport dénonce des traitements "structurellement attentatoires à la dignité" des migrants en France

La Contrôleure générale des lieux de privation de liberté (CGLPL) dénonce dans un document, publié jeudi au Journal officiel, les traitements "structurellement attentatoires à la dignité" humaine dans plusieurs centres de rétention administrative (CRA) pour immigrés en situation irrégulière et l'inertie des autorités compétentes.

Les abus se poursuivent malgré des mises en garde répétées, mais "laissées sans suite", souligne Dominique Simonnot, dans son rapport.

"Les constats récurrents du CGLPL relatifs aux CRA semblent ainsi ne pas porter leurs fruits en dépit des engagements pris à la suite de ses visites. Les mesures de rétention,

dont l'efficacité opérationnelle n'est pas démontrée, croissent en nombre et en durée", relève-t-elle.

Le rapport de l'autorité administrative indépendante pointe des conditions de rétention qui "se dégradent, à la fois en raison du vieillissement de locaux mal entretenus, suroccupés, conçus pour de brefs séjours, et en raison de choix organisationnels ou architecturaux opérés sans qu'il soit tenu compte des obligations de l'administration en matière de respect des droits des personnes retenues".

"Il y a urgence à modifier profondément l'approche actuelle en matière de prise en charge des étrangers placés en CRA", où ils sont enfermés dans l'attente de leur expulsion,

écrit la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté, dans ses nouvelles recommandations soumises le mois dernier au gouvernement.

"Sans une volonté résolue d'assurer le respect des principes qui régissent en droit français le recours à la rétention administrative, sans une élévation des standards concernant les conditions de rétention, et sans une professionnalisation accrue des fonctionnaires en charge de la mise en œuvre de ces mesures, les atteintes sévères à la dignité et aux droits fondamentaux des personnes retenues se poursuivront", souligne-t-elle.

Le rapport de l'autorité administrative indépendante cible quatre CRA : ceux de Lyon

2, du Mesnil-Amelot en région parisienne, de Metz et de Sète dans l'Hérault.

La CGLPL a relevé des conditions "gravement attentatoires à la dignité et aux droits fondamentaux des personnes retenues" dans ces centres, selon ce rapport largement relayé par la presse de l'hexagone. Surtout, "les visites successives [...] donnent lieu à des recommandations récurrentes laissées sans suite face à l'inertie des autorités compétentes", remarque-t-elle.

Un total de 15.922 personnes en situation irrégulière ont été retenues en métropole l'an dernier, 27.643 en outre-mer. La France comptait 25 centres de rétention administrative en 2022, pour 1.936 places disponibles.

L'ex-président Bolsonaro jugé au Brésil, son avenir politique menacé

Menacé d'inéligibilité, il pourrait se voir barrer l'accès de la prochaine élection en 2026: le procès très attendu de l'ancien chef de l'Etat brésilien d'extrême droite Jair Bolsonaro s'est ouvert jeudi, six mois après son départ du palais présidentiel.

L'ancien chef de l'Etat (2019-2022), qui était absent et clame son innocence, est poursuivi pour s'en être pris à la justice électorale et avoir critiqué, sans preuve, la fiabilité du vote électronique, quelques mois avant les élections remportées par son rival de gauche Luiz Inacio Lula da Silva.

Selon l'acte d'accusation lu à l'ouverture de la séance du Tribunal électoral supérieur (TSE) à Brasilia par le juge Benedito Gonçalves, il est reproché à l'ex-président d'avoir cherché à "décrédibiliser devant la communauté internationale le futur résultat des élections, à un moment où les sondages donnaient l'avantage à un adversaire".

Dans un discours en juillet 2022 à la résidence présidentielle de l'Alvorada, et retransmis sur la télévision publique, M. Bolsonaro avait déclaré devant des diplomates vouloir "corriger des failles" dans le vote électronique avec la "participation des forces armées", sans fournir la moindre preuve de ses allégations.

Pour ces propos, l'ex-capitaine de l'armée de 68 ans pourrait être déclaré "inéligible" à des mandats publics pendant huit ans. Il est poursuivi pour "abus de pouvoir politique et usage indu des moyens de communication".

Durant toute sa campagne, il avait agité le risque de fraude, attisant la colère de ses partisans les plus radicaux qui, le 8 janvier, quelques jours seulement après l'entrée en fonction de Lula, avaient attaqué les sièges des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire à Brasilia.

Des scènes saisissantes qui avaient rappelé l'assaut mené, deux ans auparavant, par des partisans de l'ancien président américain Donald Trump sur le Capitole à Washington. Alors que son avenir politique se jouait dans l'enceinte solennelle du TSE, M. Bolsonaro se trouvait à Porto Alegre. Dans



cette grande ville du Sud, plusieurs dizaines de partisans - certains habillés aux couleurs vert et jaune du drapeau national, érigé en signe de ralliement - l'ont acclamé à son arrivée à l'aéroport, a constaté l'AFP.

Il a ensuite visité un salon dédié au transport et à la logistique.

Dans sa plaidoirie, l'avocat de l'ancien président, Tarcisio Vieira, s'est permis un parallèle avec l'affaire Dreyfus, le retentissant scandale de la fin du XIXe siècle français, appelant à éviter une "erreur judiciaire" du même genre.

"Ce n'est pas le procès du bolsonarisme. Il n'y a pas à arbitrer une imaginaire dispute sanglante entre la civilisation et la barbarie", a-t-il lancé.

Après seulement trois heures de

séance, le procès a été renvoyé au mardi 27 juin. Les sept juges devront alors commencer à voter l'un après l'autre. Les délibérations pourront au besoin se poursuivre le 29, voire au-delà.

En cas de condamnation, la défense a prévenu qu'elle déposerait "bien sûr" un recours devant la Cour suprême.

Très discret depuis son retour au Brésil fin mars après un séjour de trois mois aux Etats-Unis commencé avant même l'investiture de son tueur, M. Bolsonaro s'est démultiplié à l'approche du procès.

"Il n'y a eu aucune critique, ni attaque contre le système électoral", a-t-il soutenu mercredi devant la presse. Sur CNN Brésil, il a demandé aux juges de rendre un "jugement juste".

"Nous n'allons pas paniquer face à l'issue qui viendra (...). Nous voulons rester vivants, en apportant notre contribution au pays", a-t-il dit dimanche. Il avait perdu avec seulement 1,8% d'écart au second tour face à Lula.

Les partis de droite et d'extrême droite sont encore plus forts au Parlement qu'ils ne l'étaient sous son mandat, posant un défi de taille au président de gauche, de retour après deux mandats (2003-2010).

Jair Bolsonaro n'est pas au bout de ses tourments judiciaires. Il fait face à une quinzaine de procédures devant le tribunal électoral.

Il est aussi ciblé par la Cour suprême dans cinq affaires, notamment pour les attaques du 8 janvier, et encourt des peines

de prison.

Depuis son retour des Etats-Unis, il a été entendu par la police à trois reprises: pour les violences à Brasilia, pour une affaire de bijoux offerts par l'Arabie saoudite, dont certains seraient entrés de manière irrégulière au Brésil, et pour falsification présumée de certificats de vaccination anti-Covid.

Le gouvernement en place se tient à distance des affaires judiciaires de l'ex-dirigeant.

Loin du Brésil, Lula a participé jeudi à Paris à un sommet destiné à financer la transition climatique et, près de la tour Eiffel, défendu dans un discours la cause de l'Amazonie à l'occasion d'un concert pour la planète.

Mort des 5 passagers partis explorer le Titanic après l'"implosion catastrophique" de leur sous-marin

Les cinq passagers du sous-marin perdu depuis dimanche dans l'Atlantique nord, près de l'épave du Titanic, sont morts dans l'"implosion catastrophique" de ce petit sous-marin de tourisme scientifique, ont annoncé jeudi les garde-côtes américains et l'organisateur de l'expédition.

"Nous estimons à présent que notre patron Stockton Rush, Shahzada Dawood et son fils Suleman, Hamish Harding et Paul-Henri Nargeolet sont malheureusement morts", a déploré dans un communiqué la société américaine OceanGate Expeditions, après quatre jours de recherche qui ont captivé aux Etats-Unis et à l'étranger. "Le champ de débris" retrouvé par les robots de recherche près de l'épave mythique, par près de 4.000 mètres de fonds, "est compatible avec une implosion catastrophique" du sous-marin, a déclaré, de son côté, le contre-amiral John Mauger des garde-côtes américains, lors d'un point de presse à Boston,

sur la côte nord-est des Etats-Unis.

Il a évoqué une "perte catastrophique" de pression à l'origine de l'accident.

A peine le dénouement de cette tragédie connu, le Wall Street Journal a révélé jeudi soir que la marine américaine avait détecté dès dimanche, peu après la perte de contact avec l'appareil, un signal indiquant la probable implosion du sous-marin.

Le patron d'OceanGate, l'Américain Stockton Rush, était à bord aux côtés d'un riche homme d'affaires britannique, Hamish Harding (58 ans), de l'ancien plongeur et militaire de la marine, le Français Paul-Henri Nargeolet (77 ans) - surnommé "M. Titanic" - et du magnat pakistanais Shahzada Dawood (48 ans) et de son fils Suleman (19 ans) - tous deux étant aussi Britanniques.

"Ces hommes étaient de véritables explorateurs qui partageaient un esprit d'aventure et une passion profonde

pour l'exploration et la protection des océans de la planète", a salué OceanGate, disant "pleurer la perte de vies humaines".

Les garde-côtes américains, à la tête d'une équipe de recherche internationale, avaient annoncé à la mi-journée sur Twitter qu'un "champ de débris" avait été localisé par un robot sous-marin téléguidé dans la "zone de recherche près du Titanic", le célèbre paquebot de croisière qui avait sombré il y a 111 ans au large des Etats-Unis et du Canada.

Le contre-amiral américain Mauger a présenté ses "sincères condoléances" aux familles des disparus.

Du côté de Londres, qui a perdu trois ressortissants, le ministre des Affaires étrangères James Cleverly a déploré sur Twitter la "tragédie nouvelle" et exprimé aux familles le "soutien" et les "condoléances profondes" de son gouvernement.

Islamabad s'est dit "sensible aux efforts internationaux pour rechercher" le

sous-marin et ses cinq occupants, dont un père et son fils pakistanais.

Surveillance à l'aide d'avions C-130 ou P3, navires dotés de robots sous-marins: les Etats-Unis et le Canada avaient encore déployé jeudi matin des moyens en Atlantique nord, au large des deux pays, où est stationné le Polar Prince, le navire duquel était parti dimanche le petit sous-marin de tourisme.

La zone de recherches en surface s'étendait sur 20.000 kilomètres carrés.

Paris y avait dépêché l'Atalante, navire de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) doté d'un robot capable de plonger jusqu'à l'épave du Titanic.

Le Titan, long d'environ 6,5 mètres, avait plongé dimanche et devait refaire surface sept heures plus tard mais le contact avait été perdu moins de deux heures après son départ. L'engin disposait d'une autonomie théorique de 96 heures d'oxygène.

Mercredi, pourtant, il y avait encore

Portrait

Pour Jair Bolsonaro, la justice après les scandales



Jair Bolsonaro a fait profil bas depuis sa défaite électorale mais les ennuis judiciaires remettent le leader d'extrême droite en pleine lumière dans un Brésil qui reste marqué par ses quatre années au pouvoir, entre provocations et scandales en série.

Cet ex-capitaine de l'armée, âgé de 68 ans, est jugé jeudi à Brasilia pour ses attaques contre le vote électronique lancées avant l'élection présidentielle de la fin 2022. Il risque l'inéligibilité pour huit ans.

Il doit, en outre, affronter une myriade d'autres procédures judiciaires, dont certaines pourraient lui valoir la prison.

Battu de peu par le vétéran de gauche Luiz Inacio Lula da Silva, il s'est montré discret depuis son retour fin mars d'un séjour de trois mois aux Etats-Unis aux airs d'exil volontaire, commencé deux jours avant la prise de fonction de son rival.

Mais il reste actif en coulisses au sein de son Parti libéral, majoritaire au Parlement.

Les quatre années de mandat (2019-2022) de ce nostalgique de la

dictature militaire (1964-1985) ont été marquées par une succession de crises.

Il a multiplié les attaques contre les institutions, s'en prenant avec virulence à la Cour suprême, et n'a cessé de critiquer la crédibilité du système électoral.

Admirateur de l'ex-président américain Donald Trump, il a été régulièrement accusé de disséminer lui aussi de fausses informations, notamment sur le Covid-19 ou sur les urnes électroniques.

Son style provocateur et machiste plaît toujours à son noyau de partisans irréductibles, qui restent nombreux, malgré les fréquents dérapages du "Mythe" (son surnom) qui a terminé son mandat avec le pire taux de rejet (50%) d'un président briguant une réélection au Brésil.

Le manque d'empathie dénoncé par de nombreux commentateurs chez Jair Bolsonaro durant la dramatique crise du Covid, qui a dépassé les 700.000 morts dans le pays, avait choqué dans la population.

Ce "corona-sceptique" a refusé de se faire vacciner et a plaisanté sur les

vaccins, susceptibles de transformer les gens en "crocodile" ou en "femme à barbe".

Elu pour "rétablir l'ordre", Jair Bolsonaro a gouverné souvent à coups de menton, à la tête d'un cabinet secoué par limogeages et démissions. Mais en toute fin de mandat, son bilan économique a été plutôt positif. Ce fervent catholique avait lancé que "seul Dieu" pourrait le chasser du pouvoir. Mais c'est sa bête noire Lula qui l'a fait, avec moins de deux millions de voix d'avance.

Il ne l'a jamais félicité de sa victoire. Il a même quitté le Brésil deux jours avant la fin de son mandat, mutique et apparemment déprimé.

S'affichant en fervent patriote, il a critiqué, voire insulté, plusieurs chefs d'Etat ou de gouvernement étrangers, dont le président français Emmanuel Macron, isolant le Brésil sur la scène internationale.

En 2018, Jair Bolsonaro avait été bien élu (55%), malgré ses dérapages racistes, misogynes, homophobes ou anti-indigènes. Son désir d'en finir avec la corruption, la violence, la crise

économique et la gauche "pourrie" avait séduit.

Piètre orateur, ce populiste ultra-conservateur à la syntaxe approximative et au regard bleu avait fait mouche avec des phrases simples.

Surtout, il s'était assuré le soutien des puissants lobbys de l'agronégoce et des évangéliques, confession de son épouse Michelle, âgée de 27 ans de moins que lui.

Ce défenseur de la famille a eu cinq enfants de trois femmes différentes. Jair Bolsonaro est très proche de ses trois fils aînés, tous des élus, qui collectionnent eux aussi les polémiques.

Né en mars 1955 à Campinas, près de Sao Paulo, dans une famille d'origine italienne, Jair Bolsonaro a eu une carrière militaire émaillée d'épisodes d'insubordination, avant d'être élu député pour la première fois en 1991.

Ayant frôlé la mort en 2018 après un attentat au couteau en pleine campagne électorale, il continue de souffrir de problèmes intestinaux qui l'ont plusieurs fois conduit d'urgence à l'hôpital.

Faillite sur l'avenir de l'Afrique

Horizons



En 2017, le Fonds monétaire international a classé 15 pays d'Afrique sub-saharienne dans la catégorie des pays surendettés ou courant un fort risque de surendettement. Depuis lors, les chocs économiques provoqués par la pandémie de COVID-19, les flambées spectaculaires des prix des denrées alimentaires et des carburants dus à la guerre en Ukraine et la hausse du dollar ont aggravé la crise.

Mais alors que 23 pays de la région sont aujourd'hui confrontés à un fardeau de la dette intenable, très peu ont fait faillite. Seuls deux États – le Ghana et la Zambie – ont cessé de rembourser leur dette extérieure, tandis que trois autres ont cherché à restructurer leurs obligations : le Tchad, l'Éthiopie et le Malawi.

Pourquoi la vague de faillites prévues ne s'est-elle pas matérialisée ? Les premières évaluations ont-elles exagéré les risques ? Ces pays et leurs créanciers ont-ils trouvé un moyen d'atténuer la douleur d'une dette non durable ? En tant que leaders du développement économique en Afrique, devrions-nous nous réjouir de cet état de fait, ou à tout le moins, nous détendre un peu ?

Au contraire, il y a de nombreuses raisons de s'inquiéter. Même après que les pays du G20 ont fourni un allègement temporaire de la dette et que le FMI a émis 650 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux (DTS, l'actif de réserve du Fonds) pour débloquer des liquidités supplémentaires, les gouvernements africains ont dû réduire considérablement leurs dépenses déjà maigres en matière de santé, d'éducation et d'investissements publics afin

de payer leurs créanciers extérieurs. Pour éviter un défaut de paiement de la dette, les ministres des Finances africains ne respectent pas leurs obligations envers les générations futures.

Au Kenya, les coûts du service de la dette ont triplé au cours des six dernières années et représentent aujourd'hui près de 60 % des recettes publiques.

Au cours de la même période, les dépenses de développement, notamment en matière d'éducation et de santé, ont été réduites de moitié et certains ministères ont des arriérés. Comme l'a tweeté le conseiller économique en chef du président kenyan «Salaires ou faillite ? À vous de choisir.»

En Sierra Leone, l'un des pays les plus pauvres du monde, les dépenses publiques réelles (indexées sur l'inflation) par personne devraient être inférieures de 20 % cette année à celles de 2015. D'autre part, les paiements au titre du service de la dette ont plus que doublé au cours de la même période. Au cours des quatre années précédant son défaut de paiement, la Zambie a réduit ses dépenses publiques de 20 %.

Ce ne sont pas des cas isolés. Aujourd'hui, 20 pays à revenu faible et intermédiaire consacrent plus d'un quart des recettes publiques au service de la dette extérieure et ces coûts augmenteront encore l'an prochain, lorsque les euro-obligations émises par les gouvernements africains se heurteront à un mur d'échéances. La plupart de ces pays versent également des sommes substantielles au service de leurs dettes intérieures qui ont contribué à financer la lutte contre la COVID-19. Et tous sous-dépendent pour la santé et l'éducation – des élé-

ments essentiels pour doter leur jeunesse d'un avenir meilleur.

Face au choix entre le service des prêts extérieurs et le financement de programmes sociaux indispensables, les décideurs politiques choisissent presque toujours de payer leurs créanciers. Après tout, un défaut de paiement a des conséquences financières profondes et durables. Un pays qui ne peut rembourser sa dette aux créanciers internationaux perd la capacité d'emprunter sur les marchés des capitaux pendant cinq ans. En outre, il faut parfois attendre plusieurs mois avant qu'une économie à faible revenu qui n'a pas fait faillite voie un allègement, en raison de problèmes liés au Cadre commun du G20 pour le traitement de la dette, ou du soutien d'institutions internationales comme le FMI.

Une faillite a également un coût humain. Selon une étude de la Banque mondiale, les niveaux de pauvreté augmentent de 30 % immédiatement après une faillite et restent élevés pendant une décennie, les décès de nourrissons augmentent de 13 % et les enfants survivants font face à une espérance de vie plus courte.

Tout gouvernement qui envisage une faillite peut aussi être confronté à de profondes conséquences politiques. Un ministre des Finances court 33% plus de risques d'être remplacé dans l'année qui a suivi une faillite, ce qui est généralement considéré comme un aveu d'échec par d'autres décideurs politiques et par le grand public. En outre, les forums internationaux où se déroule la restructuration de la dette souveraine ont des moyens plus ou moins subtils de rappeler leur irresponsabilité aux hauts fonctionnaires. Il

n'est donc pas étonnant que le ministre des Finances assiégé rende compte d'une faillite bien au-delà du point où le pays bénéficierait d'une restructuration préventive de ses obligations de dette extérieure.

Ces coûts peuvent expliquer les raisons pour lesquelles si peu de pays ont fait faillite, même sous des pressions budgétaires extrêmes. Mais ils ne tiennent pas compte du prix à payer à long terme pour l'Afrique et le monde : une génération d'enfants sous-éduqués et une situation sanitaire pire encore – voilà ce que sera la main-d'œuvre africaine de demain. Le problème fondamental, c'est qu'un grand nombre de ces pays ont besoin de financements abordables et prévisibles pour soutenir les programmes de développement économique et social. Mais les institutions financières internationales et les pays de l'OCDE qui offraient traditionnellement un financement bon marché se sont retirés au cours de la dernière décennie et ont été remplacés par des prêteurs commerciaux plus coûteux et par de nouveaux créanciers bilatéraux.

Bien que la communauté internationale doive faire tout son possible pour améliorer et rationaliser le processus de restructuration de la dette souveraine, la véritable solution consiste à s'assurer que les pays africains en difficulté disposent d'un financement adéquat pour investir dans la santé, l'éducation et les infrastructures indispensables. S'ils doivent continuer à payer leurs créanciers, au moins cela ne se fera pas au détriment de l'avenir de l'Afrique.

Par Masood Ahmed
Président du Center
for Global Development



Ce qu'il faudra pour transformer le financement du développement

Dans un monde en proie à la hausse des températures, à des conditions météorologiques extrêmes et à une multiplication des catastrophes naturelles, l'urgence d'une action décisive contre le changement climatique et la menace de futures pandémies n'a jamais été aussi évidente. Ces deux menaces nous affecteront tous.

Mais les pays situés entre les tropiques du Cancer et du Capricorne - y compris les Etats des Caraïbes et du Pacifique, ainsi que certaines régions d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie où vit 40% de la population mondiale - subissent actuellement des pertes et des dommages quatre fois plus importants qu'ailleurs.

Pour relever ces défis de taille, nous devons forger des partenariats solides fondés sur la confiance et le respect. La crise climatique mondiale ne peut être résolue que par une mobilisation mondiale.

L'initiative de Bridgetown, lancée à la Barbade l'été dernier et récemment mise à jour, nous invite tous à maximiser nos efforts pour prévenir et répondre aux événements climatiques et aux pandémies.

Nous devons investir maintenant pour éviter des coûts plus élevés plus tard. La fenêtre se referme et nous devons agir avant que des dommages irréversibles ne soient infligés à ceux qui peuvent le moins y résister.

Notre tâche est quadruple. Nous devons rendre le système financier mondial plus résistant aux chocs. Nous devons débloquent les flux de capitaux privés afin d'accélérer l'atténuation du changement climatique et la recherche médicale. Nous devons augmenter les prêts à long terme et à faible coût aux gouvernements, afin qu'ils puissent rendre leurs citoyens, leurs communautés et leurs pays plus résistants aux catastrophes et aux pandémies liées au climat. Enfin, nous devons trouver de nouvelles ressources non liées à la dette pour financer la reconstruction après une catastrophe. L'initiative de Bridgetown propose des réformes urgentes de l'architecture financière mondiale pour atteindre

ces objectifs. Elle appelle à tripler les prêts concessionnels et les subventions accordés aux pays les plus pauvres du monde.

Mais nous devons aussi maximiser la disponibilité et l'utilisation des ressources que nous pouvons exploiter le plus facilement : le capital des banques de développement. Les banques multilatérales de développement (BMD) ont un rôle unique à jouer dans la mission mondiale de prévention et de réponse au changement climatique et aux pandémies.

Des institutions telles que la Banque européenne d'investissement augmentent déjà les financements liés au climat pour atteindre les objectifs de 2025 fixés lors du sommet des Nations unies sur l'action climatique de 2019.

À l'avenir, une meilleure intégration avec l'ensemble plus large des banques publiques de développement - y compris les banques nationales, qui prêtent collectivement plus de 2 000 milliards de dollars par an - pourrait encore améliorer l'efficacité des prêts existants. Selon les estimations des économistes Vera Songwe, Nicholas Stern et Amar Bhatnagary, le monde en développement a besoin d'au moins 350 milliards de dollars supplémentaires par an de financement à faible coût pour renforcer la résilience face aux risques climatiques et pandémiques. Pour ce faire, il faudrait presque tripler les prêts des BMD au-delà de ce qui est actuellement accordé aux plus pauvres.

A cette fin, nous devons utiliser au mieux toutes les formes de capitaux disponibles dans les banques de développement. Néanmoins, comme cette option n'est pas à la portée de tous, nous saluons également les initiatives visant à réorienter les allocations de droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international (les DTS, l'actif de réserve du FMI) vers les banques multilatérales de développement, afin qu'elles puissent accroître leurs activités de prêt. Il s'agit là d'un domaine dans lequel la BEI s'engage activement auprès de pays tels que le Rwanda et la Bar-

bade. Nous devrions également tirer parti des bilans des banques de développement en partageant et en transférant les risques, un domaine dans lequel la BEI possède une grande expertise.

Cependant, pour se rapprocher de l'objectif consistant à tripler les prêts en faveur de la résilience climatique, les banques de développement auront besoin d'un capital libéré plus important.

C'est pourquoi l'initiative de Bridgetown actualisée comprend un appel à lever 100 milliards de dollars supplémentaires pour les banques multilatérales de développement.

Pour tirer le meilleur parti de ce capital, nous devons moderniser la manière dont nous allouons le soutien des BMD.

Si les banques de développement ont raison de se concentrer sur les pays les plus pauvres, 70% des pauvres de la planète vivent dans des pays à revenu intermédiaire, qui ne sont actuellement pas éligibles aux ressources concessionnelles ou assimilables à des dons. Pire encore, des millions de personnes risquent aujourd'hui de s'appauvrir à la suite d'une catastrophe climatique ou d'une pandémie. A défaut de modifier les dispositifs concessionnels existants, nous avons besoin de nouveaux instruments de prêt à long terme et à faible coût pour cibler les investissements destinés à renforcer la résilience des populations vulnérables dans les pays à revenu intermédiaire. C'est pourquoi la BEI a récemment approuvé l'allongement de la durée des prêts accordés à des contreparties souveraines pour une période pouvant aller jusqu'à 30 ans, avec un différé de 10 ans.

Les banques de développement devraient reconnaître que, dans le monde actuel caractérisé par des chocs mondiaux, des initiatives mondiales sont essentielles pour lutter contre la pauvreté et soutenir l'atténuation du changement climatique, la biodiversité, les systèmes d'alerte précoce pour les catastrophes naturelles, ainsi que la préparation et la réponse aux pandémies. Pour réussir, il faudra s'en tenir à l'objectif de réduction de la pau-

vreté et de croissance, mais aller au-delà des projets étroitement ciblés.

La BEI soutient pleinement ces objectifs et travaille à leur réalisation en partenariat avec d'autres BMD. A la suite d'un appel à l'action lancé l'an dernier lors de la COP27, le Groupe des BMD sur le climat préconise une approche qui aborde la résilience au niveau de pays entiers.

Cela signifie qu'il faut se concentrer sur les politiques, les investissements et les mesures de renforcement des capacités qui favoriseront une transition verte conforme aux priorités d'un pays. Une telle approche nous permettra de passer d'un financement incrémentiel du climat, projet par projet, à une approche plus globale qui met l'accent sur les résultats nationaux et mondiaux.

Face aux défis considérables posés par le changement climatique et les pandémies, tout le monde - mais surtout les Européens et les autres partisans de la transition vers des émissions nettes nulles - doit soutenir un financement élargi.

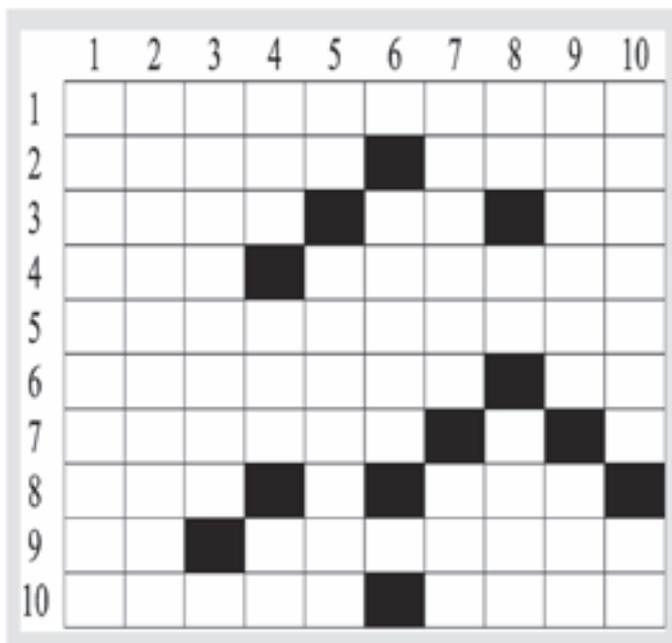
Grâce à son modèle d'intérêt public et à ses capacités d'innovation, le système des banques publiques de développement peut être le mécanisme qui nous permettra d'atteindre des objectifs mondiaux communs. Si nos engagements dans le cadre du Programme de développement durable et de l'accord de Paris sur le climat ne sont pas respectés, on ne réussira pas à alléger les souffrances de milliards de personnes.

Nous ne pourrions parvenir à un avenir durable qu'en réformant le système financier, en augmentant les investissements dans le domaine du climat et en écoutant les Etats vulnérables. Grâce à notre engagement commun en faveur de la solidarité, de l'équité et du respect mutuel, nous devons travailler ensemble pour faire de la vision transformatrice de l'initiative de Bridgetown une réalité.

Par Mia Amor Mottley
Première ministre de la Barbade et
Werner Hoyer

Président de la Banque européenne d'investissement

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Agréable
- 2- Vieux caractères - Marchandise électorale
- 3- Opinion - Fin de forme - Eclaté
- 4- Précis - Intangible
- 5- Célébrité
- 6- Allongons - Règle
- 7- Qui croit sur les cloisons
- 8- Époque - Savoir-faire
- 9- Néon - Soumis à un troisième labour
- 10- Lignée slave - Créature

VERTICALEMENT

- 1- Au plus haut point
- 2- Entrées en jeu
- 3- Simple
- 4- Défini - Se rendra - Tour
- 5- En les - Mises à l'écart
- 6- Écarteur
- 7- Confirmés - Enzyme
- 8- Draine nippon - Personnel - Nolis
- 9- Sortent - Suit bis
- 10- Déportés - Sélénium

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

			1			2	5	
1			2	5	9			6
2			3		1			
8			2	7	5			
9	2				3		1	
	6	3	9				4	
	3		6				8	
6		5	4	8				3
4	9			3				

Moyen

	5	8	3	7			9	
4			2					
7	4				8		2	
			6			9		1
	6	9				3	4	
1	7			8				
7	4			6		8		
				3				9
9	8		1	5	6			

Difficile

2			6					
			3		2		8	
7	8		2			9		
		7	2			1	9	
			8					
8	3			9	7			
	4		9			2	1	
5	1	4						
				6			3	

Expert

				2	6			
			9				2	
		1			7		9	
	4		6			5		
9		7	4	1			3	
	8		3			9		
7	6			4				
8			5					
	2	8						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	7	3	6	2	5	9	4	1
9	6	1	4	8	7	5	3	2
2	5	4	3	1	9	8	7	6
3	4	8	1	7	2	6	9	5
6	2	5	9	3	8	4	1	7
7	1	9	5	4	6	2	8	3
5	3	6	8	9	1	7	2	4
1	8	2	7	6	4	3	5	9
4	9	7	2	5	3	1	6	8

Moyen

4	9	1	2	7	6	8	3	5
3	8	6	5	4	1	7	2	9
7	2	5	9	3	8	6	4	1
5	7	2	8	6	9	3	1	4
1	3	8	4	5	2	9	6	7
9	6	4	7	1	3	5	8	2
8	5	3	1	2	7	4	9	6
6	1	7	3	9	4	2	5	8
2	4	9	6	8	5	1	7	3

Difficile

4	6	2	9	5	7	1	8	3
5	9	3	8	1	2	6	7	4
1	7	8	6	3	4	5	9	2
9	5	6	7	2	1	4	3	8
8	3	1	4	9	6	2	5	7
7	2	4	3	8	5	9	6	1
2	8	7	5	4	9	3	1	6
3	4	5	1	6	8	7	2	9
6	1	9	2	7	3	8	4	5

Expert

8	7	4	2	5	9	1	6	3
9	2	6	1	8	3	4	7	5
1	3	5	7	4	6	8	9	2
4	8	1	6	7	5	2	3	9
6	5	2	9	3	8	7	1	4
7	9	3	4	2	1	6	5	8
5	1	8	3	6	2	9	4	7
2	6	7	5	9	4	3	8	1
3	4	9	8	1	7	5	2	6

Economie

Le Maroc, bien placé pour continuer de drainer les investissements étrangers

Le Maroc est bien positionné pour continuer de drainer un large éventail d'investissements aux portes de l'Europe et de l'Afrique, écrit l'agence d'information américaine Bloomberg, qualifiant le Royaume "d'oasis de la mondialisation" en Afrique du Nord.

Dans un article publié jeudi, le média US relève que les sociétés notamment occidentales sont déjà présentes en masse au Maroc et continuent d'y étendre leurs opérations, en tirant profit de la "vague du nearshoring" que connaît le pays "au carrefour commercial entre l'Asie, le Moyen-Orient et les Amériques".

Il cite, dans ce cadre, le cas du constructeur automobile Renault, qui emploie quelque 8.000 personnes dans son usine de Tanger, ainsi que la plateforme industrielle Tanger Automotive City (TAC), qui héberge des dizaines d'entreprises comme le fournisseur de sièges basé au Michigan (USA), Lear Corp, et le fabricant français de composants Valco, rapporte la MAP.

Bloomberg relève que la présence de grandes multinationales comme Boeing, Airbus et Stellantis et bien d'autres ont aidé l'économie marocaine à générer des dizaines de milliers de nouveaux emplois manufacturiers, ajoutant que ces compagnies tirent profit des infrastructures de pointe dont dispose désormais le Maroc comme le train à grande vitesse (TGV), les zones industrielles et un réseau autoroutier plus large desservant les grandes villes du Royaume.

L'agence cite également le Port Tanger Med, une infrastructure d'envergure, devenue après 15 ans d'existence, l'une des meilleures et des plus fréquentées dans le pourtour méditerranéen et au-delà, ajoutant que le Maroc est en train de construire un autre grand port près de Nador dans le but de rééditer le succès de la ville du détroit.

D'autres entreprises, notamment chinoises, commencent à s'intéresser aux opportunités offertes par le Maroc, indique le prestigieux média, rappelant qu'un mémorandum d'entente a été signé récemment entre le groupe Gotion High Tech et le Royaume pour la mise en place d'un écosystème industriel de production de batteries pour véhicules électriques et de systèmes de stockage d'énergie.

Cette structure, appelée à devenir l'une des plus grandes au monde, nécessiterait un investissement estimé à plus de six milliards de dollars, ajoute l'agence américaine, notant que tout récemment un nouvel élan a été donné au projet "Tanger Tech City", une "ville intelligente" qui pourrait accueillir 200 entreprises chinoises.

L'inflation devrait refluer à 7% au deuxième trimestre



Bank Al-Maghrib a publié récemment son rapport trimestriel sur la politique monétaire (RPM), à l'issue de la deuxième réunion trimestrielle de son Conseil au titre de l'année 2023.

Parmi les principaux sujets abordés dans ce document, qui présente l'ensemble des analyses sous-tendant ses décisions, figurent les perspectives à court terme de l'inflation.

Ainsi, selon les prévisions de la Banque centrale, à court terme, l'inflation devrait refluer à 7% au

deuxième trimestre 2023 après 9,1% le trimestre précédent.

Pour rappel, après avoir atteint un pic de 10,1% en février, l'inflation était revenue à 8,2% en mars avant de ramener sa moyenne à 9,1% au titre du premier trimestre 2023. Un rythme du reste en ligne avec la prévision communiquée par Bank Al-Maghrib dans son précédent RPM.

D'après les explications fournies par l'organisme public et contenues dans son récent rapport, « ce ralentissement serait lié principalement à celui de sa composante sous-jacente qui devrait revenir à 6,4% au lieu de 8,2%, en raison de l'apaisement des pressions d'origine externe ».

Les projections de BAM tablent aussi sur un recul des prix des carburants et lubrifiants de 13,6% au deuxième trimestre contre une hausse de 19,2% au trimestre précédent. Ce qui, souligne Bank Al-Maghrib, reflète l'évolution prévue des cours internationaux des produits pétroliers.

Tenant compte des données des marchés de gros, l'institution publique prévoit en outre que les prix des produits alimentaires à prix volatils devraient à l'opposé rester à des niveaux élevés. En conséquence, en comparaison annuelle, ils devraient ressortir en progression de 25,6% au deuxième trimes-

tre, a-t-elle fait savoir. En l'absence de nouvelles décisions gouvernementales y afférentes, la Banque centrale table par ailleurs sur une augmentation des tarifs des produits réglementés de 1% en moyenne entre avril et juin au lieu de 0,6% un trimestre auparavant.

Il est important de noter, qu'après le rebond à 9,1% observé au premier trimestre 2023, l'inflation a décéléré à 7,8% en avril, ramenant sa moyenne au titre des quatre premiers mois de l'année à 8,8%.

Comme le souligne BAM dans son rapport, « cette évolution reflète la baisse des prix des carburants et lubrifiants ainsi que le ralentissement de l'inflation sous-jacente et des prix des produits alimentaires à prix volatils qui ont plus que compensé l'accroissement plus marqué des tarifs réglementés ».

En effet, hormis les tarifs réglementés qui ont vu leur progression s'accroître à 0,9% en avril au lieu de 0,6% au premier trimestre 2023, les autres composantes ont connu un ralentissement au cours de ce mois.

C'est notamment le cas des prix des carburants et lubrifiants qui se sont repliés de 7,3% en avril contre une augmentation de 19,2% en moyenne au premier trimestre 2023.

Quant aux produits alimen-

taires à prix volatils, quoiqu'en légère décélération, leurs prix ont continué d'évoluer à des taux élevés en avril, soit 24%, a constaté Bank Al-Maghrib dans son rapport.

Toujours selon le rapport, l'inflation sous-jacente a de son côté connu un retournement de sa tendance haussière entamée depuis fin 2021, reculant de 8,5% en février à 7,9% en mars et ramenant sa moyenne à 8,2% au premier trimestre de 2023.

Le rapport constate en outre que cette décélération s'est poursuivie en avril durant lequel elle est revenue à 7,3%, au lieu d'une moyenne de 8,2% au premier trimestre.

Comme l'explique BAM, cette évolution est tirée principalement par le ralentissement de 15,1% à 12,8% de sa composante alimentaire, avec en particulier la baisse du rythme de progression des prix des « huiles » de 35,4% à 27,8% et des « produits à base de céréales » de 6% à 2,5%.

L'organisme public justifie qu'hors produits alimentaires, les prix ont augmenté de 3,8% en avril, un taux qu'il juge quasi inchangé par rapport au premier trimestre.

Selon ses prévisions, elle devrait revenir à 6,4% au deuxième trimestre.

Alain Bouithy



Les pressions inflationnistes devraient continuer de s'atténuer à court terme, selon Bank Al-Maghrib

OPCVM : L'actif net à plus de 529,1 MMDH au 09 juin

L'actif net sous gestion des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est établi à plus de 529,1 milliards de dirhams (MMDH) au 09 juin courant, en progression de 5,65% en variation annuelle.

Selon les statistiques hebdomadaires de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), les OPCVM OCT (Obligations à court terme) et les OPCVM monétaires ont affiché les meilleures variations annuelles avec +50,41% et +22,43% respectivement, alors que les OPCVM contractuels ont accusé la plus forte baisse (-15,67%).

En variation mensuelle, les OPCVM contractuels affichent une évolution de +4,26%, soit la plus forte hausse, tandis que les OPCVM monétaires ont enregistré le plus fort recul avec -3,08%.

Le nombre d'OPCVM en activité a atteint, quant à lui, 570 fonds à la même date.



CNSS: Extension du service TAAWIDATY à toutes les autres prestations sociales

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a élargi la palette des services "TAAWIDATY" disponibles sur le portail www.macnss.ma, annonce la Caisse dans un communiqué.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la digitalisation de ses services, et afin de les rendre facilement accessibles pour les usagers, souligne la même source, ajoutant que ce portail permettait dans sa version initiale, d'introduire les demandes des allocations familiales, ainsi que la déclaration de la scolarité des enfants.

Aujourd'hui, le spectre du portail TAAWIDATY a été élargi, pour inclure toutes les prestations familiales et sociales servies par la CNSS à ses assurés, à savoir les indemnités journalières de maladie ou maternité, l'in-

demnité pour perte d'emploi, la pension de vieillesse, la pension d'invalidité et le remboursement des cotisations salariales, indique la même source.

Désormais, les assurés éligibles aux dites prestations peuvent effectuer leurs demandes à travers le portail, sans avoir à se déplacer aux agences de la CNSS, ajoute le communiqué. Ce service vient renforcer l'arsenal digital développé par la CNSS depuis plusieurs années, afin d'assurer à ses clients la meilleure qualité de service et leur procurer les meilleures conditions de bénéfice.

Les manuels d'utilisation et les vidéos tutoriels, décrivant les étapes à suivre pour utiliser ce portail, sont disponibles sur le site www.cnss.ma et sur les pages officielles des réseaux sociaux.

Rationalisation de l'utilisation des ressources en eau non conventionnelles

Le DG de l'ONEE appelle à des solutions innovantes

Le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), Abderrahim El Hafidi, a appelé, jeudi à Rabat, à revoir le modèle hydrique marocain, qui est basé sur la dépendance aux eaux superficielles et eaux souterraines, selon une approche qui intègre le mix énergétique pour une meilleure rationalisation de l'utilisation de l'eau.

Le Maroc, qui fait face à l'instar de plusieurs pays du monde et particulièrement du pourtour méditerranéen à la problématique de la rareté de l'eau, se doit de mettre en place des solutions innovantes pour le traitement de l'eau en utilisant des énergies renouvelables, a souligné M. El Hafidi qui intervenait à l'ouverture d'un atelier d'échange international sur "Les ressources en eaux non conventionnelles et les énergies renouvelables associées".

Aujourd'hui, rapporte la MAP, l'absence de visibilité pour la planification des eaux superficielles et souterraines due en grande partie à l'impact du changement climatique exige la mobilisation de nouvelles ressources en eau à travers le recours à des technologies innovantes développées dans ce domaine, notamment en matière de dessalement et de déminéralisation de l'eau et de traitement des eaux usées, a insisté M. Hafidi, mettant l'accent par la même occasion sur l'importance de tirer profit des avancées réalisées par le Royaume dans le domaine des énergies renouvelables afin de rendre ces ressources non

conventionnelles plus compétitives sur le plan financier.

Le Maroc est monté en puissance en matière d'utilisation des technologies non conventionnelles pour faire face à la problématique de la sécheresse, a-t-il affirmé, rappelant dans ce contexte que le Royaume a développé, depuis des années, des projets non conventionnels et non dépendants aux ressources superficielles et souterraines, notamment la mise en place de quatre stations de dessalement à Agadir, Laâyoune, Al Hoceima et Tarfaya.

"Cette montée en puissance va continuer pour les prochaines années à travers un plan d'investissement pour l'augmentation des capacités des ressources des stations de dessalement pour réaliser 9 stations, ce qui permettra de réduire la dépendance par rapport aux eaux superficielles et souterraines", a-t-il fait observer.

La réutilisation des eaux usées épurées en débat

La réutilisation des eaux usées épurées a été également au cœur du débat lors de cet atelier organisé par l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), en partenariat avec l'Institut méditerranéen de l'eau (IME). Avec pour objectif de présenter les expériences réussies en matière de valorisation des eaux usées à l'échelle de la Méditerranée notamment celles de l'Espagne, du Maroc et de la Tunisie, et de formuler quelques recommandations concernant une meilleure gestion de cette matière vitale.

L'expérience espagnole en la matière a été présentée à cette occasion par Ricard Frigola, directeur des relations internationales à Agbar qui s'est attaché sur l'exemple de Barcelone en matière de gestion du secteur de l'eau et son orientation vers le dessalement de l'eau de mer.

De son côté, Kamel Fadhel, chef du département central management à l'Office national d'assainissement (ONAS) en Tunisie, a affirmé que son pays dispose de 125 stations d'épuration dont 115 stations urbaines, 9 rurales et une industrielle, précisant que le volume des eaux épurées s'élève à 291 millions de mètres cubes par an: 43% au Grand Tunis, 19% au nord, 22% au centre et 16% au sud.

M. Fadhel a également évoqué la question de l'instabilité de la qualité des eaux traitées dans certaines stations d'épuration en raison notamment de la vétusté des structures et du rejet des eaux industrielles brutes dans les réseaux d'assainissement.

La Tunisie met en œuvre une multitude de programmes d'assainissement, citant notamment celui d'extension et de réhabilitation des stations de pompage et d'épuration, le programme de dépollution de la Méditerranée "DEPOLMED", le projet d'amélioration de l'environnement des petites communes et le programme d'assainissement des zones rurales.

Pour sa part, Jamila Bahij, chef de la division patrimoine et assainissement à l'ONEE a mis en relief



l'action du Maroc dans le domaine de l'eau, relevant que le pays s'est intéressé au traitement et à la réutilisation des eaux usées à partir des années 80 en mettant en place le Conseil supérieur de l'eau et du climat ayant pour base la loi sur l'eau, puis en 2005 avec la mise en place du plan national d'assainissement et du plan national de réutilisation des eaux usées (PNREU) en 2016.

Elle a également cité la révision de la loi 10.95, la promulgation de la loi 36-15 et la mise en place en 2020, du Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation 2020-2027 (PNAPI).

De son côté, Abdessamad Chatabi, chef de projet au groupe OCP, a expliqué que le programme "EAU" de l'Office consiste à développer de nouvelles capacités de production et de transport d'eau

non conventionnelles afin de satisfaire 100% des besoins en eau du groupe OCP à l'horizon 2024 et le besoin des zones urbaines et agricoles limitrophes aux sites industriels.

"La stratégie EAU du groupe OCP vise à rationaliser l'utilisation de l'eau sur toute la chaîne de valeur, la mobilisation des ressources non conventionnelles, l'innovation et la recherche et développement", a-t-il soutenu.

L'ONEE dispose d'un laboratoire central d'analyse d'eau potable et d'eau usée et de plus de 131 laboratoires décentralisés. Il compte aussi plus de 325 agents et plus de 8.600 points contrôlés afin d'assurer le maintien de la sécurité sanitaire, de l'approvisionnement en eau potable et de l'hygiène publique.

Le 52^{ème} FNAP sur les chapeaux de roues

Sept cents artistes pour ravir profanes et connaisseurs

Mohamed Knidiri : *Le FNAP illustre aussi les valeurs intrinsèques à la société marocaine, à savoir sa diversité et en même temps sa cohésion et son unité*

C'est parti pour le grand show du Festival national des arts populaires. Durant cinq jours, Marrakech est appelée à vibrer aux rythmes de musique, son et danse des quatre coins du Royaume.

Jeudi soir au Théâtre Royal de la ville ocre, un grand nombre de spectateurs, profanes et connaisseurs, s'étaient donné rendez-vous pour suivre et admirer toute une kyrielle de tableaux illustrant la richesse du patrimoine marocain.

Le ton a été donné lors de cette soirée inaugurale, marquée par la présence de troupes qui ont enflammé la scène au grand bonheur d'un public tombé sous le charme de chants et danses hautement appréciés.

Il y en avait pour tous les goûts et le spectacle de haute facture a été au rendez-vous. Ce fut une soirée qui a réuni des spectateurs aussi bien marocains qu'étrangers, tous animés du même désir de voir se produire sur scène des artistes qui se sont donné à fond, faisant valoir un patrimoine millénaire.

Placée sous le thème « Les secrets des danses et des gestes », la 52^{ème} édition du FNAP, organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI par l'association du Grand Atlas en collaboration avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, est marquée par la présence de pas moins de 35 troupes folkloriques représentées par quelque 700 artistes, ce qui constitue un record inégalé.

Reste à souligner que la particularité de cette édition est qu'elle ne retient pas qu'un seul site. Si autrefois, le spectacle se déroulait au somptueux et historique Palais El Badii, en pleine restauration actuellement, le FNAP 2023 compte cette année quatre scènes, à savoir le Théâtre Royal, la place Jamaa El Fna, la place El Harti et le parc Moulay El Hassan.

Déclaré en juillet 2005 par l'UNESCO chef-d'œuvre du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, le Festival national des arts populaires a tenu à honorer une fois encore son standing sur

le plan international. Le spectacle se poursuivra de plus belle tout au long de ce week-end et jusqu'à lundi. Nombreuses sont les troupes venues des différents coins du pays qui vont se produire et montrer la richesse et la beauté d'un folklore fait pour durer dans le temps.

A noter que les organisateurs de cet événement, qui connaîtra cette année le retour du programme « la nuit des étoiles », ont opté pour l'Allemagne comme invité d'honneur, sans omettre que cette édition verra la présence de troupes en provenance d'Europe et d'Afrique, ce qui doit « consacrer le rôle du Festival dans la préservation des arts et du patrimoine culturels populaires et l'ouverture de la culture marocaine sur son environnement géographique ».

La déclaration du président de l'Association du Grand Atlas Mohamed Knidiri relayée par la MAP en dit d'ailleurs long sur la grande importance que revêt ce Festival qui « vient traduire l'ancrage historique de cette Nation millénaire, la



richesse de son patrimoine et la diversité culturelle qui la caractérise », ajoutant que « le FNAP illustre aussi les valeurs intrinsèques à la société marocaine, à savoir sa diversité et en même temps sa cohésion et son unité ».

Marrakech. Mohamed Bouarab

Programme samedi/dimanche

Place Jamaâ el-Fna

Al Hassadas
Ahwach Demnate Ait Bouawli
Ahwach Tidili 1
Tiklikat
Haouzi 2
Daqqa de Marrakech 2
Gnaoua 1
Aouda Ait Boamrane
L'artiste Rhony (soirée de 90 mn à partir de 20h)

Lâabat 2
Ahwach Taroudante
Tasliwne
Gnaoua Show
Ahwach Tidili 2
Daqqa de Marrakech 1
Aabidat R'ma de Khouribga
Troupe Africaine "Moumar et Afro Band Fusion"

Esplanade Moulay El Hassan

- Lâabat 1
- Aissawa de Marrakech
- Al Maznia
- Daqqa de Marrakech 1
- Ahwach Assa Zag
- Aissawa de Fés
- Aabidat R'ma de Khouribga

- Tabala
- Ahwach Aoulouz
- Al Maznia
- Gnaoua 1
- Haouzi 2
- Reggada
- Ait Bouguemmaz
- Haouzi 1

Place du Harti

Lâabat 2
Tabala
Ahwach Haha
Ahwach Taroudante
Tasliwne
Gnaoua Show
Ahwach Aoulouz
Haouzi 1
Reggada
Ahwach Tidili 2
Ait Bouguemmaz
Troupe Africaine "Moumar et DJABO Ba"

Lâabat 1
Aissawa de Marrakech
Tiklikat
Al Hassadas
Daqqa de Marrakech 2
Ahwach Assa Zag
Aouda Ait Boamrane
L'artiste Rhony (soirée de 90 mn à partir de 20h)

Du Jeudi 22 au Lundi 26 Juin 2023 à la cour extérieure du Théâtre Royal

- Ahwach Itran d'Al Haouzi
- Hamada d'Imintanoute
- Aabidat R'ma de l'Kelaou
- Guedra de Goulmim
- Gnaoua 2
- Noujoum Aabidat R'ma de Oued Zem

- Ahwach Tidili 1
- Aissawa de Fés
- Ahwach Demnate Ait Bouawli
- Ahwach Haha

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
et l'Association Le Grand Atlas Organisent

52^{ème} édition
festival
National des Arts Populaires
Marrakech
22 > 26 Juin 2023
مراكش

Secrets des Danses et des Gestuels

Partenaires Officiels: AFTA, Sponsors Officiels: Sponsors Spéciaux: Partenaires Institutionnels: Partenaires Médias

Le conteur marocain Abdelbar Souldi remporte le concours Katara de la nouvelle



La Fondation du village culturel Katara a dévoilé les noms des trois lauréats du concours «Katara Short Story», dont le conteur marocain Abdelbar Souldi.

La Fondation Katara a fait savoir que le conteur marocain Souldi a remporté le deuxième prix pour sa nouvelle "Nazif Ashajar... Nazif Al Woujoud".

Elle a ajouté que l'Égyptienne Noha Fawzi Al Taralisi a remporté le premier prix pour une histoire intitulée "Qarss Addahab Assakhin", tandis que le troisième prix est allé au conteur

égyptien Sven Saad Ayoub Sefin pour sa nouvelle «Al Bassma Al Carboniya».

Katara avait lancé le concours "Katara Short Story" 2023 le Ramadan dernier, et avait choisi comme thème principal "Durabilité environnementale", étant donné l'importance de la durabilité environnementale pour éviter l'épuisement ou la détérioration des ressources naturelles et la préservation de la qualité de l'environnement à long terme.

Le concours de cette année vise à accompagner le rythme de l'Exposition horticole mondiale, qui sera ac-

cueillie par le Qatar pendant la période du 2 octobre 2023 au 28 mars 2024, et qui ambitionne principalement de mettre en avant l'importance de la prise de conscience environnementale et de la durabilité.

La Maison d'édition Katara a attribué trois prix aux vainqueurs de ce concours. Le premier gagnant percevra 15.000 riyals qataris, le deuxième gagnant 12.000 riyals, et le troisième 10.000 riyals.

563 participants de 21 pays, dont 17 pays arabes, ont pris part au concours "Katara Short Story".

Bouillon de culture

Nicolas Bedos

Le réalisateur Nicolas Bedos, visé par une plainte pour agression sexuelle, est en garde à vue au commissariat du Centre à Paris depuis mercredi, a appris l'AFP de sources proches du dossier, confirmant une information d'Actu 17.

Contactée, son avocate Julia Minkowski n'a pas souhaité réagir. Les faits reprochés se sont déroulés dans la nuit du 1er au 2 juin dans un club parisien, d'après la plainte consultée par l'AFP.

Une femme de 25 ans, qui prenait un verre attablée dans cet établissement parisien, accuse M. Bedos d'avoir "tendu sa main (...) au niveau de ma culotte alors que j'étais en jean".

Il se serait d'abord dirigé vers elle, sans qu'elle ne le reconnaisse. Puis "sans s'exprimer", M. Bedos a "tendu" sa main au niveau des parties intimes, d'après la plaignante.

La jeune femme explique "l'avoir repoussé" puis l'avoir reconnu en lui disant: "Va te faire soigner !"

Un vigile aurait ensuite conduit M. Bedos hors de l'établissement.

Devant les enquêteurs, le réalisateur, âgé de 44 ans, a expliqué "ne pas remettre en cause la parole de la plaignante" mais assuré que "si ce geste a existé", il ne "peut être qu'accidentel", selon une source proche du dossier.

Nicolas Bedos a plusieurs casquettes dans le monde du cinéma: dramaturge, chroniqueur, scénariste et même acteur. Fils de l'humoriste Guy Bedos, il s'est fait un prénom en s'illustrant dans de nombreux domaines, depuis ses débuts au théâtre en 2004, à 25 ans à peine, avec plusieurs pièces dont "Sortie de scène".



4^{ème} édition du Festival international Rabat-Comedy

Le Grand Prix décerné au film "Rodrigue in love"

Le film français "Rodrigue In love" de son réalisateur Johann Dionnet a remporté le Grand prix de la 4^{ème} édition du Festival international du film Rabat-Comedy, qui a pris fin mercredi soir.

Le Prix spécial du jury a été attribué au film belge "The Little Prodigy" du réalisateur Xavier Diskeuve, alors que le prix de la meilleure actrice est revenu à Anna Mihalcea pour le rôle de Sandra dans le film français "Le Pompon". Le Prix du meilleur acteur a été décerné à Nicolas Lacroix pour le rôle de Félix dans le film belge "The little Prodigy".

Le jury pour la compétition du court métrage, présidé par Badiaa Sanhaji, et composé de Toufiq Benjelloun, Adil Semmar, Abdellatif Hamma et Jonathan Mc Conell, a aussi décerné une mention spéciale, à l'acteur Arnaud Dezit pour le rôle de Père Florent et à l'actrice Gayané Gharagoyzian pour le rôle de Noa dans le film français "Fortissimo".

Quant au Prix du public, il a été décerné par vote des festivaliers au film français "Fortissimo" du réalisateur Victor Cesca.

Dans une déclaration de circonstance, le directeur du Festival international Rabat-Co-



medy, Chaquir Achahbar, s'est félicité du succès de cette édition, relevant que le festival s'est fixé comme objectif de conférer au cinéma de la comédie le rang qui lui échoit parmi les autres genres cinématographiques.

Après avoir rappelé que le festival connaît, lors de chaque édition, la participation de films de différents pays, il a noté que cette manifestation artistique a acquis une renommée mondiale et une reconnaissance internationale.

La 4^{ème} édition du Festival international du film Rabat-Comedy qui s'est déroulée à Rabat, au mythique cinéma Renaissance, a permis de présenter une sélection exceptionnelle de 22 courts et 7 longs métrages provenant de 17 pays.

Parallèlement aux projections, le festival a été marqué par l'organisation de nombreuses rencontres en ligne avec les réalisateurs et acteurs des films participants.

Le festival s'est distingué aussi par une série de conférences animées par des professionnels reconnus, sur le thème du cinéma de comédie ainsi qu'un atelier d'initiation à l'écriture de comédie au profit de jeunes et talentueux scénaristes amateurs marocains.



Lady Gaga a pris le temps de «guérir et de se ressourcer»

Lady Gaga est restée à l'écart des feux des projecteurs ces derniers mois pour se donner le temps de «guérir» et de se «ressourcer».

La chanteuse de *Hold My Hand* a expliqué pourquoi elle avait fait profil bas dans une lettre ouverte sur son compte Instagram. Dans son message, elle a demandé à ses fans de pardonner son absence et a révélé qu'elle travaillait à la fois sur sa vie personnelle et professionnelle.

«Je peux dire pour la première fois depuis de nombreuses années que mon amour pour l'art, la musique, la mode et le soutien à la communauté n'a jamais été aussi épanouissant, a-t-elle partagé. J'espère que vous savez que ce temps pour moi a été extrêmement guérisseur et ressourçant pour mon cœur, mon esprit, mon corps et ma créativité, pour créer en moi et avoir une vie personnelle qui n'appartient qu'à moi».

La star de 37 ans a révélé qu'elle partageait

son temps entre divers projets. «J'expérimente ma créativité depuis l'été dernier d'une manière vraiment spéciale et privée, a-t-elle expliqué. J'ai écrit et produit de la musique pour un projet spécial, j'ai préparé pendant des mois le développement de mon personnage pour *Joker*, j'ai filmé *Joker* pendant de nombreux mois (une période très introspective), j'ai dirigé ma start-up Haus Labs, fait un travail philanthropique et ai également travaillé sur le montage du film *Chromatica Ball*».

Lady Gaga a signé en assurant à ses abonnés, surnommés les Little Monsters, qu'elle ne les avait pas oubliés et qu'elle appréciait leur soutien. «Je suis sûre que cela peut sembler différent parce que je n'ai pas toujours été aussi discrète - mais j'aime tellement mes fans, mes little monsters, et cela ne changera jamais», a ajouté Lady Gaga.



Kim Kardashian félicite sa sœur Kourtney pour son bébé à venir

Kardashian a fait part de son enthousiasme à l'annonce de la grossesse de sa sœur Kourtney Kardashian.

La fondatrice de SKIMS a célébré l'annonce de la grossesse de Kourtney Kardashian avec son mari Travis Barker, en commentant son post Instagram. Kim Kardashian a ajouté une série d'emojis, dont un cœur, une femme enceinte et un visage en pleurs, pour montrer sa joie. Elle a également repartagé la vidéo de sa sœur révélant publiquement la grande nouvelle sur ses stories Instagram, accompagnée du commentaire «Félicitations !!! Nous allons avoir un bébé Kravis !!!»

La star de la télé-réalité de 44 ans a annoncé la nouvelle à son conjoint, le batteur de Blink-182, en brandissant une énorme pancarte faite

maison sur laquelle on pouvait lire «Travis je suis enceinte» alors qu'elle assistait au concert du groupe à Los Angeles.

Khloe Kardashian a révélé qu'elle était également aux anges suite à la nouvelle de la grossesse de sa sœur, écrivant en story Instagram: «Félicitations mes amours !!! Mon bébé va avoir un bébé !!!! Je vous aime tellement, toi et ton bébé».

Kourtney Kardashian a trois enfants - Mason, 13 ans, Penelope, 10 ans, et Reign, 8 ans - avec son ancien compagnon Scott Disick, tandis que Travis Barker a deux enfants - Landon, 19 ans, et Alabama, 17 ans - avec son ex-femme Shanna Moakler. Il a aussi une belle-fille, Atiana De La Hoya, 24 ans, qui est la fille de Shanna et du boxeur Oscar De La Hoya.



Madonna rend hommage à son papa de 92 ans pour la fête des pères

Madonna a rendu hommage à son père Silvio, âgé de 92 ans, à l'occasion de la fête des pères. La chanteuse de *Vogue* a partagé sur Instagram un nouveau selfie aux côtés d'un cliché en noir et blanc de son père dans sa jeunesse.

«Bonne fête des pères à tous les papas !!! A elle, à lui, à eux !!!», a écrit la star de 64 ans. «Mais surtout à mon père -Silvio- qui m'a dit un jour qu'il continuerait jusqu'à ce que les roues tombent !! P.A.R.E.I.L.».

La star de *Like A Virgin* a poursuivi: «Merci pour ton éthique de travail et ton amour implacables et pour avoir refusé

de me gêner de quelque manière que ce soit. Tu m'as appris à être une survivante! Toujours reconnaissante. Mais aussi très fatiguée».

La publication faisait suite à une récente vidéo Instagram où la pop star partageait les détails de sa tournée mondiale de 84 dates, qui devrait débiter le 15 juillet à Vancouver et se terminer le 30 janvier prochain à Mexico.

Madonna est entrée dans la liste des femmes autodidactes les plus riches de *Forbes* ce mois-ci, obtenant la 45e place avec une fortune nette estimée à 580 millions de dollars.



Le rappeur américain Big Pokey meurt sur scène en plein concert

Le rappeur Big Pokey est décédé brutalement alors qu'il donnait un concert dans la ville de Beaumont, au Texas. De son vrai nom Milton Powell, le chanteur de 45 ans s'est effondré sur la scène après avoir pris le micro, relaie The Hollywood Reporter. Une vidéo du drame a fait le tour des réseaux sociaux avant que la mort de l'artiste ne soit confirmée sur son compte Instagram.

«C'est avec une profonde tristesse que nous partageons la nouvelle du décès de notre bien-aimé Milton Big Pokey Powell, peut-on lire sur le réseau social. Il est mort le 18 juin 2023. Il était aimé de sa famille, ses amis et ses fans fidèles...». Pour l'heure, on ignore les causes du décès mais les résultats d'une autopsie sont attendus dans les prochains jours.

Comme le rappelle le Los Angeles Times,

Big Pokey avait révolutionné le hip-hop au Texas dans les années 90. Il était à l'origine du collectif «Screwed Up Click» (SUC) et avait sorti son premier album, *The Hardest Pit in the Litter*, en 1999.

Depuis, il avait collaboré avec de nombreux artistes, comme Bun B, un rappeur de Houston. Ce dernier a rendu hommage au chanteur disparu sur Instagram: «Il était facile à aimer et difficile à détester. [...] Un des piliers de notre ville. [...] Membre emblématique du SUC. Il n'y en aura jamais d'autre et il nous manquera beaucoup». Même le maire de Houston, Sylvester Turner, s'est fendu d'un tweet à la mémoire de Big Pokey: La ville de Houston et moi-même adressons nos prières et nos condoléances à la famille et aux amis du rappeur légendaire du Screwed Up Click.



Taylor Swift sortira sa chanson Cruel Summer en single

La chanteuse de *Shake It Off* a annoncé *Cruel Summer* comme étant son prochain single alors qu'elle se produisait à Pittsburgh, en Pennsylvanie, expliquant à la foule que la pandémie de Covid-19 avait fait échouer son projet de le sortir en single en 2020.

«*Cruel Summer*, cette chanson était ma fierté et ma joie sur cet album. C'était ma chanson préférée, a-t-elle déclaré, selon le Daily Mail. Vous avez des conversations avant la sortie de l'album et tout le monde autour de vous se prononce sur ce qui pourrait devenir des singles et j'étais enfin sur le point de voir ma chanson préférée devenir le single de *Lover*... ». «Et je n'essaie pas de blâmer la pandémie que nous avons eue, mais c'est quelque chose qui s'est produit qui a empêché *Cruel Summer* d'être un single».

Elle a également remercié ses fans d'avoir rendu le morceau tellement populaire sur les services de streaming qu'elle pouvait justifier sa sortie en single quatre ans plus tard. «Alors, que se passe-t-il en ce moment ? Grâce à vous, et honnêtement, personne ne comprend comment ça se passe, mais vous avez tellement streamé *Cruel Summer* en 2023 qu'il est, genre, au sommet, s'est-elle réjouie. Il monte dans les charts de streaming, c'est tellement fou».

Taylor Swift a ajouté: «Et mon label vient de décider d'en faire le prochain single... ça me rend vraiment perplexe parce que quelque chose comme ça ne s'est tout simplement jamais produit dans ma carrière».

Terrible prédiction sur Meghan et Harry

Depuis quelques semaines, Harry et Meghan Markle sont sur toutes les lèvres. Si ces derniers ont récemment célébré leurs noces de bois, suite au cinquième anniversaire de leur mariage, certains experts estiment que le duc et la duchesse de Sussex ne s'entendent plus comme avant. S'ils essaient tant bien que mal de surmonter leurs nombreux problèmes financiers, ces derniers sont également victimes de rumeurs - de plus en plus insistantes - concernant l'avenir de leur relation.

En effet, récemment convié sur le plateau de GB News, l'expert en têtes couronnées, Tom Bower, s'est épanché sur l'avenir du couple des Sussex. Selon ses dires, Meghan Markle est une "femme intrigante" qui aurait la fâcheuse manie de se servir des gens pour obtenir ce qu'elle veut. Un jeu jugé malsain par l'expert dans lequel le prince Harry ne serait qu'une des nombreuses marionnettes de la duchesse de Sussex. De ce fait, aux yeux de Tom Bower, cette idylle est vouée à l'échec. "Leur mariage se terminera en tragédie",

a-t-il ajouté. Un présage qui, s'il se réalise, pourrait engendrer de nouveaux rebondissements...

Si depuis que le prince Harry est retourné au pays de l'Oncle Sam, après avoir été à Londres dans le cadre de son procès contre le Mirror Group Newspaper, ce dernier a pris le temps de s'octroyer une petite sortie en solo. En effet, le 12 juin dernier, le fils cadet de Charles III était présent dans les gradins des Warrior Games, à San Diego (Californie). Un déplacement hautement symbolique pour ce dernier qu'il a réalisé seul. Son épouse, Meghan Markle, n'était pas à ses côtés.

Compte tenu de l'absence de la duchesse de Sussex à cet événement, qui accompagnait toujours son époux lors d'événements, beaucoup d'experts en royauté ont ainsi supposé que cette sortie en solitaire était le signe que les deux tourtereaux sont actuellement en froid. Des suppositions, soutenues par certains médias anglo-saxons, qui n'ont - à ce jour - pas été confirmées...





Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Professionnel & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
RÉGION RABAT SAËLE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°:55INV/DPSS/2023

SEANCE - PUBLIQUE

Le **lundi 19/07/2023** à partir de dix heures 40 min (10h40min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis sur offres de prix concernant : TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE EN QUATRE (04) LOTS, se présente comme suit :

LOT N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Cautions Prévisibles
LOT N°1	TRAVAUX D'EXTENSION DE SIX SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA COMMUNE KECIBRA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	1 604 952,00 Dirhams TTC (un million six cent quatre-vingt-neuf cent cinquante-deux dirhams deux cent cinquante TTC)	30 000,000dh (Trente mille Dirhams)
LOT N°2	TRAVAUX D'EXTENSION DE CINQ SALLES DE CLASSE PRIMAIRES AUX COMMUNES SEFAAA ET OULED H'ICINE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	1 137 460,00 Dirhams TTC (un million trois cent trente-sept mille quatre cent soixante dirhams deux cent cinquante TTC)	30 000,000 dh (Trente mille Dirhams)
LOT N°3	TRAVAUX D'EXTENSION DE CINQ SALLES DE CLASSE PRIMAIRES AUX COMMUNES AMER CHAMALIA ET SIDI YAHYA DU GHARB A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	1 137 460,00 Dirhams TTC (un million trois cent trente-sept mille quatre cent soixante dirhams deux cent cinquante TTC)	30 000,000 dh (Trente mille Dirhams)
LOT N°4	TRAVAUX D'EXTENSION DE QUATRE SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA COMMUNE OULED BEN HAMMADI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	1 009 968,00 Dirhams TTC (un million soixante-neuf mille neuf cent soixante-huit dirhams deux cent cinquante TTC)	30 000,000 dh (Trente mille Dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;

-Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur	Qualifications demandées	Classe demandée
A : Construction.	Qualification : A2	classe 4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°4660/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Professionnel & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
RÉGION RABAT SAËLE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°:53INV/DPSS/2023

SEANCE - PUBLIQUE

Le **lundi 19/07/2023** à partir de dix heures 00 min (10h00min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis sur offres de prix concernant : TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE AMER MOULAY BASSAN A LA COMMUNE KECIBRA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, se présente comme suit :

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Cautions Prévisibles
53INV/DPSS/2023	TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE AMER MOULAY BASSAN A LA COMMUNE KECIBRA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	2 962 308,00 Dirhams TTC (deux millions neuf cent sixante-deux mille trois cent huit dirhams deux cent cinquante TTC)	60 000,000dh (Sixante mille Dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres sont téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

Envoyer les dossiers d'appels d'offres électroniquement au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur (Nouveau système)	Qualifications demandées (Nouveau système)	Classe demandée (Nouveau système)
A : Construction.	Qualification : A2	classe 4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°4661/PA

Royaume du Maroc
Université Hassan II
de Casablanca
Faculté de Médecine Dentaire



المملكة المغربية
جامعة الحسن الثاني
بالتطوان
كلية طب الأسنان

Avis d'appel d'offres ouvert N° 1/FMD/2023 (SEANCE PUBLIQUE)

, maître d'ouvrage,

Le **24/07/2023 à 10h00**, il sera procédé dans la salle de Réunion de la Faculté de Médecine Dentaire Casablanca sise Rue Abou Al AzaZahar - Casablanca,

, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : « L'Achat de matières premières pour la Faculté de médecine Dentaire sen 4 lots :

- Lot N°1 : Achat de matières premières pour enregistrement et prise d'empreinte dentaire
- Lot N°2 : Achat de matières premières pour l'odontologie conservatrice
- Lot N°3 : Achat de matières premières pour laboratoire de prothèse dentaire
- Lot N°4 : Achat de matières premières pour l'orthopédie dento-faciale

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des affaires financières de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca à l'adresse sis Rue Abou Al AzaZahar Casablanca, il peut aussi être téléchargé sur le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot N°1 : Achat de matières premières pour enregistrement et prise d'empreintes dentaires ; de 4 000 DHS- Quatre Mille Dirhams
- Lot N°2 : Achat de matières premières pour l'odontologie conservatrice ; de 7 000 DHS- Sept Mille Dirhams
- Lot N°3 : Achat de matières premières pour laboratoire de prothèse dentaire ; de 3 000 DHS- Trois Mille Dirhams
- Lot N°4 : Achat de matières premières pour l'orthopédie dento-faciale ; de 700 DHS- Sept Cents Dirhams

L'Estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N°1 : Achat de matières premières pour enregistrement et prise d'empreintes dentaires ; de 248 523,60 DHS- Deux cent quarante-huit mille cinq cent vingt-trois Dirhams soixante et six
- Lot N°2 : Achat de matières premières pour l'odontologie conservatrice ; de 457 994,88 DHS-Quatre cent cinquante-sept mille neuf cent quatre-vingt-quatre Dirhams quatre-vingt-huit et six
- Lot N°3 : Achat de matières premières pour laboratoire de prothèse dentaire ; de 175 485,60 DHS-Cent soixante-quinze mille quatre cent quatre-vingt-cinq Dirhams soixante et six
- Lot N°4 : Achat de matières premières pour l'orthopédie dento-faciale ; de 37 464,00 DHS- Trente-sept mille quatre cent soixante-quatre Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis auprès du service des affaires financières de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca à l'adresse sis Rue Abou Al AzaZahar Casablanca
- Soit les Envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remis par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques précisés à l'article 12 du règlement de consultation sont déposés au siège de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca, le 21/07/2023 avant quatre heures de l'après-midi.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 8 du règlement de la consultation relative au présent appel d'offres.

N°4659/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Professionnel & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
RÉGION RABAT SAËLE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°:54INV/DPSS/2023

SEANCE - PUBLIQUE

Le **lundi 19/07/2023** à partir de dix heures 20 min (10h20min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis sur offres de prix concernant : TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE KECIBRA A LA COMMUNE KECIBRA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, se présente comme suit :

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Cautions Prévisibles
54INV/DPSS/2023	TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE KECIBRA A LA COMMUNE KECIBRA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	2 962 308,00 Dirhams TTC (deux millions neuf cent sixante-deux mille trois cent huit dirhams deux cent cinquante TTC)	60 000,000dh (Sixante mille Dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres sont téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

Envoyer les dossiers d'appels d'offres électroniquement au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur (Nouveau système)	Qualifications demandées (Nouveau système)	Classe demandée (Nouveau système)
A : Construction.	Qualification : A2	classe 4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°4658/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION MARRAKECH
SAFI PROVINCE DE SAFI
CONSEIL PROVINCIAL
 DE SAFI Avis de consultation architecturale
 Consultation architecturale
 N° 07/BP/2023
 Le 20 JUILLET 2023 à 11h00,
 il sera procédé, dans les bu-

reaux du président du conseil provincial de Safi à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale suivante : Objet De la consultation architecturale : Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'une maison d'accouchement à la commune territoriale SIDI ABSSA -province SAFI. Budget prévisionnel maxi-

mum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser : 1 050 000 DH
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au service des affaires financières et patrimoniales du conseil provincial de Safi. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : <http://www.marchespubliques.gov.ma>

blies.gov.ma
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 100,101,102 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les architectes peuvent :

= Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial de Safi ; = Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi ; = Soit les remettre au président de la

commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation architecturale.
N°4666/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° : 31/2023/02 (SÉANCE PUBLIQUE)

Le 19/07/2023 à 10H00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE, ET FOURNITURE ET POSE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION VERTICALE ET DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ AU NIVEAU DE LA RN 9 ENTRE LES PK 278+500 ET 304+500 DANS LA PROVINCE D'AL HAOUZ

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trente Mille Dirhams (30 000,00) Dhs.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent seize dirhams (1 998 216,00 Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout,
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
X: Signalisation et équipement de sécurité	2	X1: Travaux de signalisation horizontale X2: Travaux de signalisation verticale et équipements de sécurité

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.
N°4665/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech- Safi
Direction Provinciale de Rhamna

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° 21/RH/2023/EXP
 (Séance publique)

Le 18/07/2023, à 10H00mn, il sera procédé au siège de la direction provinciale de RHAMNA relevant de l'AREF-MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°21/RH/2023/EXP.

Désignation des prestations	Montant du cautionnement provisoire	Montant de l'estimation des fournitures TTC
Achat des denrées alimentaires au profit des cantines scolaires des établissements de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	60 000,00 DHS	2 987 828,00 DHS

Le dossier des appels d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés au service des affaires administratives et financières, des constructions, équipements et patrimoniales à la Direction Provinciale RHAMNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1982-21 du 9 joudada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 et 6 du règlement de consultation
N°4663/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° : 34/2023/02 (SÉANCE PUBLIQUE)

Le 19/07/2023 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Contrôle de la qualité des travaux de signalisation horizontale, et fourniture et pose des panneaux de signalisation verticale et des dispositifs de sécurité au niveau de la RN 9 entre les PK 278+500 et 304+500 dans la province d'Al Haouz

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Mille (1 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre-vingt-quatre mille trois cent soixante dirhams (43 360,00Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout,
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Activité	Catégorie	Qualifications
CQ : Contrôle de qualité	4	CQ.14 ; CQ.16 et CQ.17

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.
N°4664/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech- Safi
 Direction Provinciale RHAMNA

AVIS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 21/RH/2023/EXP

Le 17/07/2023 à 10H00MIN, il sera procédé, à la salle des réunions de la Direction Provinciale RHAMNA relevant de l'AREF MS située à ZAOUJA AJ AZZOUZJA BEN GUERRI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : PRESTATION DE NETTOYAGE AU PROFIT DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.

Désignation des prestations	Montant du cautionnement provisoire en dhs	Montant de l'estimation des prestations TTC en dhs
PRESTATION DE NETTOYAGE AU PROFIT DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	20 000,00	606 072,00

Le dossier des appels d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés au service des affaires administratives et financières, à la Direction Provinciale de RHAMNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joudada I (20 Mars 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, service des affaires administratives et financières, au sein de la direction provinciale de RHAMNA.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 9 joudada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation
N°4662/PA

ARRETE GUBERNATORIAL N°69/2023 DU 20 JUIN 2023

Ordonnant l'ouverture d'une enquête publique de l'étude d'impact sur l'environnement relative au projet de construction d'une unité de fabrication d'articles en papier et carton de la société BOUCHOIR DE CARTON ET DE PAPIER - à la zone industrielle d'Ouled Teima - Province Taroudant LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE TAROUDANT, ARRETE

Article I • L'ouverture d'une enquête publique le Lundi 17 Juillet 2023 à la Commune Ouled Teima cercle Ouled Teima, relative à l'Etude d'impact sur l'environnement du projet de construction d'une unité de fabrication d'articles en papier et carton de la société BOUCHOIR DE CARTON ET DE PAPIER - à la zone industrielle d'Ouled Teima

Article II • Le dossier de l'enquête publique est déposé avec le

présent arrêté ainsi que le(s) registre(s) mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions concernant le projet au siège de la commune Ouled Teima, durant toute la durée de l'enquête publique qui est de 20 jours.

• Le présent arrêté doit être affiché dans les locaux de la commune Ouled Teima, 15 jours avant l'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de l'enquête publique qui est de 20 jours.

Article III • La population concernée par l'enquête publique est située dans le périmètre de l'impact du projet sur l'environnement.

Article VI • La mise en œuvre de cet Arrêté Gubernatorial incombe à l'autorité administrative locale du lieu d'implantation du projet qui préside la commission chargée de la conduite de l'enquête publique.

N°4667 /PA

ARRETE GUBERNATORIAL N°70/2023 DU 20 JUIN 2023

ORDONNANT L'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT RELATIVE AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE FABRICATION DE PALETTES EN BOIS DE LA SOCIETE ROY PRODUCT A LA ZONE INDUSTRIELLE D'OULED TEIMA - PROVINCE TAROUDANT, LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE TAROUDANT, ARRETE

Article I • L'ouverture d'une enquête publique le Lundi 17 Juillet 2023 à la Commune Ouled Teima cercle Ouled Teima, relative à l'Etude d'impact sur l'environnement du projet de construction d'une unité de fabrication de palettes en bois de la société ROY PRODUCT à la zone industrielle d'Ouled Teima.

Article II • Le dossier de l'enquête publique est déposé avec le présent arrêté ainsi que le(s) registre(s) mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions concernant le projet au siège de la commune Ouled Teima, durant toute la durée de l'enquête publique qui est de 20 jours.

• Le présent arrêté doit être affiché dans les locaux de la commune Ouled Teima, 15 jours avant l'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de l'enquête publique qui est de 20 jours.

Article III • La population concernée par l'enquête publique est située dans le périmètre de l'impact du projet sur l'environnement.

Article VI • La mise en œuvre de cet Arrêté Gubernatorial incombe à l'autorité administrative locale du lieu d'implantation du projet qui préside la commission chargée de la conduite de l'enquête publique.

N°4668 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNET

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14/2023

Le 20/07/2023 à 10h00, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T. E. de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Travaux d'entretien de la section du PK 968+301 au PK 978+301 de la RN 1 sur 10 Kms dans la province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETEL de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100 000,00 Dirhams.

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 7 127 400,00 Dirhams (Sept Millions Cent Vingt-sept Mille Quatre Cents Dirhams et 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Déposer par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pénales.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- **Dossier Technique comprenant :**
 - Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification des entreprises justifiant ce qui suit :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
B	B6	3

- Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°4670 /PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تارودانت
معمارة العمران

أعلن عن إجراء استئذان الكفاءة المهنية

المجموعة استئذان يوم: 29 يوليو 2023 على الساعة العاشرة صباحاً بقرم الجماعة الترابية الكفاءة المهنية لمدة 2023 لفرز
درجة مساعد قاضي 10 السلم 6 لكفاءة المساعدين القنين 10 السلم 6 المستوفين للشروط المطلوبة. يحدد عدد المقاعد المتاحين بتأليف واحد
يحد من استئذان الترخيص إلى مملكة المغرب مجموعة استئذان يوم 27 يوليو 2023 وهو أمر أجل لإنتاج الترخيصات

N°4671 /PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE OUVERT N° 03/DOR-DRPS/2023

SEANCE PUBLIQUE

Le **MARDI 18 Juillet 2023 à 11h00**, il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Nationale des Ports - Direction Régionale des Ports de Safi, Direction du Port de Safi Ville, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel à la concurrence pour l'octroi de dix (10) autorisations pour :

EXERCICE DE L'ACTIVITE DE POINTAGE ET SURVEILLANCE DES MARCHANDISES AUX PORTS DE SAFI

Le dossier d'appel à la concurrence doit être retiré **gratuitement** par voie électronique en formulant une demande de retrait (portant cachet de la société) à l'adresse suivante :

asp-bz-safi@asp.org.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20 000,00 DH (Vingt Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 7 du Règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'ANP à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux de l'ANP ci-dessous.

**AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE,
BP 39 SAFI**

- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel à la concurrence au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Agence Nationale des Ports
Direction Régionale des Ports de Safi / Port de Safi ville
Division Développement et Régulation
Tél : +212 5 24 46 42 29 / +212 5 24 46 29 03
Fax : +212 5 24 46 28 64

N°4673 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
des Préfectoraux & des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Marrakech Safi
Direction Provinciale RHAMNA

Avis d'appels d'offres ouverts

Le 17/07/2023 à 10H00, il sera procédé, à la Direction Provinciale RHAMNA relevant de l'AREF MS, « Salle de réunion », ZACUJA AL AAZZOUJA BEN GUERIR à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix N° 20/RH/2023/EXP pour :

Prestations de sécurité, de surveillance et de gardiennage des écoles primaires relevant de la Direction Provinciale RHAMNA.

Désignation des prestations	Caution provisoire en dh	Estimation TTC en dh
Prestations de sécurité, de surveillance et de gardiennage des écoles primaires relevant de la Direction Provinciale RHAMNA.	70 000,00	3 617 318,01

Le dossier des appels d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés au service des affaires administratives et financières, des constructions, équipements et patrimoines à la Direction Provinciale RHAMNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront **exclusivement** par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N°4672 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE CASABLANCA
-SETTAT PREFECTURE
DE CASABLANCA
PREFECTURE
D'ARRONDISSEMENTS
DE BEN M'SICK
SECRETARIAT GENERAL
D.R.H.B./SLM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 06/2023
 Le 18/07/2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'Sick, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'achat du matériel informatique destiné au Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'Sick. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de la Logistique et des Marchés de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille Dirhams (10 000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent quarante six mille quatre cent soixante quatre Dirhams TTC (346 464,00 dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service précité,
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service précité,
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les transmettre par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances N° 21-1982 du 14/09/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N°4675/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE CASABLANCA
-SETTAT PREFECTURE
DE CASABLANCA
PREFECTURE
D'ARRONDISSEMENTS
DE BEN M'SICK
SECRETARIAT GENERAL
D.R.H.B./SLM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 05/2023
 Le 24/07/2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Préfecture

d'Arrondissements Ben M'Sick, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'achat du mobilier de bureau destiné au Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'Sick. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de la Logistique et des Marchés de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20 000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Cinq Cent Vingt Six Mille Huit Cent Trente Deux dirhams TTC (1 526 832,00 dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service précité,
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service précité,
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les transmettre par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances N° 21-1982 du 14/09/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les échantillons demandés par le dossier d'Appel d'Offres doivent être déposés au Service de la Logistique et des Marchés avant le 21/07/2023 à 10 heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N°4676/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT n°26/2023
 Le 27/07/2023 à 11H00 Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Fourniture d'outillages nécessaires aux équipes d'entretien routier de la DPETL d'El Kelaa Des Sraghna. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la

logistique d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille Dirhams (4000.00 dhs).

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : deux cent soixante et un mille sept cent quarante-quatre dirhams. (261 744,00dh). Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'el Kelaa des Sraghna.
 • soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 • soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
N°4677/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 24BIS 2023 -FDR

Le 18/07/2023 à 12 h Il sera procédé, à la division des Affaires financière de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
ACQUISITION DE MATERIELS MEDICO-TECHNIQUES POUR LES DISPENSAIRES RURAUX AU DOUAR BENGAMOUA LA CT SIDI BIBI ET AU DOUAR IGHOURESS A LA CT OUED ESSAFA (P.R.D.T.S 2023)
 -PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de SIX MILLE DIRHAMS (6000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quatre Vingt Neuf Mille Six Cent Trente Quatre DIRHAMS 40 cts (289634,40) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 ; 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 21-1982 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires

Les concurrents peuvent :
 -Soit soumissionner électroniquement via la plateforme du portail national des marchés publics
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les catalogues et prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, avant le 17/07/2023 à 16h00mn. (Heure limite pour le dépôt des catalogues).
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
N°4687/PA

Royaume du Maroc
 Ministère
 de l'Éducation Nationale
 Du Préscolaire &

des Sports
 Académie Régionale
 d'Éducation et de Formation de la Région Casablanca - Settat
 Direction Provinciale de Sidi Bennour
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N°04/SB/2023
 Le 17/07/2023 à 11h00, il sera procédé, au siège de L'AREF Casablanca-Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour objet : L'ACHAT DE MATIÈRES ET DE FOURNITURES U R E S D'ENSEIGNEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des affaires administratives et financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale Bd DAKHLA, Rue de Meknès, Sidi Bennour. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 000,00 Dhs (Trois Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 166.278,00 Dhs (Cent Soixante Six Mille Deux Cent Soixante Dix-Huit Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer leurs plis contre récépissé au siège de L'AREF CASABLANCA-SETTAT au Bureau d'ordre (Angle Bd Sidi Abderrahman et Bd Ibn Sina BP 12365 Hay HASSANI).
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à L'AREF CASABLANCA-SETTAT à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer par voie électronique conformément à l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
 Le fournisseur est tenu de présenter un échantillon pour chaque article figurant dans le bordereau des prix sans aucune exception. Ces échantillons doivent être déposés au service des affaires administratives et financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine, sis Bd DAKHLA, Rue de Meknès, Sidi Bennour au plus tard le 14 Juillet 2023 à 16 heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation conformément aux dispositions du décret N° 2-12-349 du 8 Jomada I 1434 (20 Mars 2013) précité.
N°4679/PA

Royaume Du Maroc
 Ministère De La Santé Et De La Protection Sociale
CHP Midelt

Avis D'appel D'offres Ouvert
N° 01/2023
 (Séjour Public)

Le 20/07/2023 à 10h00, il sera procédé, à la salle des réunions de l'hôpital provincial Midelt site à route Meknès Midelt, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix relatif à : la remise en état de fonctionnement et la maintenance préventive et corrective des équipements biomédicaux et installations techniques, relevant du CHP Midelt.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au secrétariat du directeur du CHP Midelt. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire ainsi que l'estimation de coût de ce marché sont de :

Lot	Désignation	Cautionnement provisoire	Estimation du coût
1	Équipements d'Anesthésie et de Réanimation	8000,00	800 000,00
		Cinq mille dirhams	Deux cent neuf mille six cent quarante dirhams
2	Équipements de radiologie	8000,00	881 000,00
		Cinq mille dirhams	Deux cent quatre-vingt-un mille six cent quarante dirhams
3	Équipements de laboratoire	8000,00	100 500,00
		Deux mille dirhams	Cent six mille cinq cent soixante dirhams
4	Matériel de Stérilisation	4000,00	233 500,00
		Quatre mille dirhams	Deux cent trente-trois mille sept cent soixante dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret des marchés publics n° 2-12-349 du 25 Jomada Ière 1434 (20 Mars 2013).

Les concurrents peuvent :
 ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat du directeur du centre hospitalier provincial Midelt ;
 ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 ✓ Soit soumissionner électroniquement au portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Il est prévu une visite des lieux le 13/07/2023 à 10 heures du matin.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de consultation.
N°4674/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BABA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 23815 2023 - FDR

Le 18/07/2023 à 10h
Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21 à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour:

ACQUISITION DE MATERIELS MEDICO-TECHNIQUES POUR:

- CENTRE SANTE RURAL NIVEAU 1 A AIT OUAHIMAR A CT OUED ESSAFA
- CENTRE SANTE RURAL NIVEAU 1 A LA CT IMI MKOREN
(P.R.D.T.S 2023) -PROVINCE CHTOUKA AIT BABA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de DIX MILLE DIRHAMS (10.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : QUATRE CENT CINQUANTE SEPT MILLE TROIS CENT TRENTRE QUATRE DIRHAMS 40 CTS TTC (45734,40 TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 21-1982 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :
- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les catalogues et prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, avant le 17/07/2023 à 16h00mn. (Heure limite pour le dépôt des catalogues).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

N°4681/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION

MARRAKECH SAFI
PROVINCE
YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 10/2023/INDH

Le 18/07/2023 à 12h00, il sera procédé, dans la salle de réunions au Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant l'ACHAT DE MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES D'ENSEIGNEMENT COLLEGIAL ET PRIMAIRE (CERCLE ET GUENTOUR) DANS LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :40000,00 DHS (Quarante mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de: 2 612 381,92 DHS (deux million six cent douze mille trois cent quatre vingt un dirhams et quatre vingt douze centimes).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 11434 (20 mars 2013) précité. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Budgets et Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons seront déposés au niveau du Service des Marchés relevant du siège de la Province de Youssoufia, contre décharge au plus tard le 17/07/2023 à 12.00 minutes (date limite).

N°4682/PA

Ecole Normale Supérieure UNIVERSITE HASSAN II DE CASABLANCA
Avis d'appel d'offres ouvert N°02/ENSC/2023 (Séance publique)
Le 17/07/2023 à 11h00, il sera procédé, à la salle de réunion au siège de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad - Casablanca, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, en lot unique,

ayant pour objet :

Travaux de Réfection et peinture des façades de L'École Normale Supérieure
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau duservice des Finances de l'École Normale Supérieure sis à Bd. Abdellah Ibrahim (Ex Km9, Route El Jadida, Rd point Azbane) Casablanca. Il peut aussi être téléchargé sur le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé 12 000,00 Dirhams (Douze Mille Dirhams).
L'estimation du maître d'ouvrage du coût de la prestation est fixée 407 424,00 DH TTC (Quatre Cent Sept Mille Quatre Cent Vingt Quatre Dirhams TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

Les concurrents peuvent :
• Jusqu'au jour précédant le jour de l'ouverture des plis, déposer, contre récépissé, leurs plis auprès du Service des Finances de de l'École Normale Supérieure sis à Bd. Abdellah Ibrahim (Ex Km9, Route El Jadida, Rd point Azbane) Casablanca ;
• Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
• Soit transmettre leurs plis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 10 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

Une visite des lieux sera organisée le 04/07/2023 à 10h30 au site de l'École Normale Supérieure sis à Bd. Abdellah Ibrahim (Ex Km9, Route El Jadida, Rd point Azbane) Casablanca.

N°4683/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DE BENI MELLAL
MELLAL KHENIFRA
PROVINCE
DE BENI MELLAL
COMMUNE
DE GUETTAYA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/2023/CG
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 18 juillet 2023 à 10h
Il sera procédé, au bureau du Monsieur le président de la commune de Guettaya, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour le marché suivant: Construction des canalisations
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du service des marchés de la commune de Guettaya ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15 000,00 DHS (Quinze mille

dirhams).
L'estimation des travaux est : 235 464,00 deux cent trente cinq mille quatre cent soixante quatre dirhams 00 centimes TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier électronique
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du Monsieur le président de la commune de Guettaya
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés de la Commune Guettaya - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N.B: Tout document présenté par le concurrent sous forme de photocopie doit être légalisé par l'autorité compétente.

N°4684/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
PACHALIK AZILAL
DIVISION TECHNIQUE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 14 /2023/C.AZ

Le 18 juillet 2023 à 12h 30mn il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET: Etude technique et suivi des travaux de construction d'un espace de loisir à la ville d'Azilal (Piscine, vestiaire, café, parc de jeux d'enfant, espace vert et maison d'ôte).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la division technique de la Commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : douze mille dirhams (12.000,00dhs)

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent mille dhs 00 centimes. (400 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
=> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Azilal ;
=> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
=> Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis ;

=> Soit les remettre directement au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N°4685/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE D'AZILAL
PACHALIK D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :16/2023 /CTAZ

Le Mardi 18 juillet 2023 à 10 heure, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

- Equipement de la piscine couverte à la Commune d'Azilal, Province d'Azilal
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de chef de la division technique de la commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 15.000,00dhs (Quinze mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 949.999,20 dhs (Neuf cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams 20 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n°02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Azilal ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis ;
- Soit les remettre directement au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons et les documents techniques devront être déposés au plus tard le : lundi 17 juillet 2023 à 16h30 au bureau de service technique de la Commune d'Azilal

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2du règlement de consultation.

N°4686/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE D'ELJADIDA
CABDET DES OUBOUAJE ELJANOURIA
COLLECTIVITE TERRITORIALE SIDI M'HAMED AHDIM

SEANCE PUBLIQUE
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 02/2023

Il sera procédé, en séance publique dans le Bureau de Monsieur le président de la collectivité territoriale Sidi M'hamed Ahdim à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix concernant :

N° de l'appel d'offre: 02/2023

L'objet de l'appel d'offres :

Travaux d'installation des poteaux et câblages électriques HTA / BT pour l'électrification des huyers relevant des différents douars sis à la Commune Sidi M'hamed Ahdim - Province DTI-Indila.
Les douars sont : - Centre Sidi M'hamed Ahdim - Lahdara - Abul Lahmar - Laghouza Sahel - Laghouza relevant - Dar Lahmar - Lamouha Sahel - Elhadida - Dar Boumehdi - Lamouha Tin - Lamouza - ElDharboune - Ouled Mansour ElKharit - Lahmama - Laghouza - ElDharboune Ouled Hammou - Segrag - Laghouza - ouledhammoud

L'estimation de coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est dhs : 2.450. 814,00dhs (Deux millions quatre cent cinquante mille huit cent quatre-vingt dix-neuf dirhams 00 CTS) TTC

Montant de la caution provisoire en dhs : 40.000,00 Dhs (Quarante mille dirhams)

Lieu : date et heure de la séance d'ouverture des plis : Au siège communal de la collectivité territoriale Sidi M'hamed Ahdim en date du 26/07/2023 à 11 H : 30mn du matin

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du site www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

• Déposer leurs plis par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

* Les concurrents installés au Maroc doivent produire le certificat de qualification et de classification ou une copie conforme à l'original, conformément au tableau ci-dessous

Secteur	Qualification	Classe
J	J6	Classe 3

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.

Sidi M'hamed Ahdim le :15/06/2023

N°4680/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZHNIKA
Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
02/06/2023, IL a été établi
les Statuts d'une Société A
Responsabilité Limitée D'as-
socie Unique, dont les ca-
ractéristiques sont les
suivantes:

Dénomination :
"DRITAL IMMOBILIER"
S.A.R.L. AU
Siège social : RESIDENCE
MAJORELLE IMM G3 N3
AL QODS SIDI
BERNOUSSI
CASABLANCA.

L'associe Unique :
- Mr. EL MANSOURI
DRISS, apporteur en numé-
raire 100 00,00 DHS soit
1000 parts sociales.

Objet :
PROMOTION IMMOBI-
LIERE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00
DHS.

Gérance : la société est
gérée par : Mr. EL MAN-
SOURI AHMED

Dépôt légal :
La société a été immatricu-
lée au registre de commerce
au Tribunal de commerce
Casablanca sous le N°
875236 RC N° 588161.

N°4689 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION
MARRAKICH SAJI
PROVINCE
YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 09/2023/INDH

Le 18/07/2023 à 11h00
MIN, il sera procédé, dans
la salle des réunions au Se-
crétariat Générale la Pro-
vince YOUSOUFIA à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres
de prix concernant l'achat
de manuels et fournitures
scolaires au profit des éta-
blissements scolaires d'en-
seignement primaire
relevant de la province de
Yousoufia, dans le cadre de
mise en œuvre de l'Initia-
tive Royale- UN MILLION
DE CARTABLES -Au titre
de l'année scolaire
2023/2024 CERCLE
AHMER ET URBAIN
(YOUSOUFIA , CHE-
MAIA).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
des marchés du Secrétariat
Général de la Province
YOUSOUFIA. Il peut éga-
lement être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'Etat: www.mar-
chespublics.gov.ma .

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
:40.000,00 DHS (quarante
mille dirhams).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme TTC de

: 2 129 118,42DHS (deux
mille cent vingt neuf
mille cent dix-huit dirhams
et quarante deux centime).
Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du
décret n°2-12-349 du 8 jour-
mada 1434 (20 mars 2013)

précité. Les concurrents
peuvent :

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au service
des Marchés au niveau du
Secrétariat Général de la
Province YOUSOUFIA.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception à l'ad-
resse précitée ;

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit la transmettre par
voix électronique sur
www.marchespublics.gov.
ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

Les échantillons seront dé-
posés au niveau du Service
des Marchés relevant du
siège de la Province de
Yousoufia, contre dé-
charge au plus tard le
17/07/2023 à 12:00 minutes
(date limite).

N°4690 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
PACHALIK AZILAL
DIVISION TECHNIQUE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 15 /2023/C. AZ

Le mardi 18 juillet 2023 à
11:00 heures il sera procédé,
dans la salle des réunions
de la commune d'Azilal à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur offres
de prix pour :

OBJET : ELABORATION
DES ETUDES TECH-
NIQUES ET SUIVI DES
TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU
SIEGE DE LA COMMUNE
D'AZILAL

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
du Chef de la division tech-
nique de la Commune
d'Azilal, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés public
de l'état www.marchés-pu-
blics.gov.ma .

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: douze mille dirhams
(12.000,00dhs)

L'estimation des coûts des
travaux établie par le ma-
ître d'ouvrage est fixée à la
somme de :

Neuf cent mille dhs (00 cen-
times, (900 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29,et 31 du décret N° 2-12-
349 du 8 Jourmada 1 1434
(20/03/2013) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
=> Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le
bureau d'ordre de la com-
mune d'Azilal ;

=> Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bu-
reau précité ;

=> Soit les déposer sous
format électronique et ce
avant la date d'ouverture
des plis ;

=> Soit les remettre direc-
tement au Président de la
commission d'appel d'offre
au début de la séance et
avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règle-
ment de consultation.
(Pour BET installer au
Maroc, certificats d'agré-
ment suivant D14-D15-
D16-D17 et D18)

N°4691 /PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère l'Enseignement
supérieur
De la recherche
scientifique
Et de l'innovation
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 04IUH2C/2023

Le 17/07/2023 à 10h00, il
sera procédé au siège de la
présidence de l'Université
Hassan II de Casablanca
Sise 19, rue Tarik Ibnou
Ziad, Mers Sultan, Casa-
blanca, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres de prix
N°04IUH2C/2023concer-
nant : ACQUISITION DE
MATERIEL INFORMATI-
QUE AU PROFIT DE
L'ECOLE NORMALE SU-
PERIEURE DE L'ENSEI-
G N E M E N T
TECHNIQUE(EN LOT
UNIQUE).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du service
financier de l'ENSET Mo-
hammedia à l'adresse Bd
Hassan II Mohammedia, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.
gov.ma

• Le montant du caution-
nement provisoire est fixé à
: 11000,00DHS TTC (Onze
Mille Dirhams TTC).

• L'estimation du coût des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme TTC de :
765180,00 (Sept cent
soixante-cinq mille cent
quatre-vingt Dirhams TTC).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 règlement propre
de l'Université relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au siège de
la présidence de l'Univer-
sité Hassan II de Casablan-
ca Sise 19, rue Tarik Ibnou
Ziad, Mers Sultan, Casa-
blanca ;

• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité ;

• Soit transmettre leurs plis
par voie électronique via le
portail marocain des mar-
chés publics ;

• Soit les remettre au Prési-
dent de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les prospectus et docu-
ments techniques doivent
être déposés au niveau du
service financier de l'EN-
SET Mohammedia Bd
Hassan II Mohammedia,
centre de délivrance d'un ac-
cusé de réception, au plus
tard le 14/07/2023 à
16h00 dernier délai.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de la consultation.

N°4 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA SANTE ET DE LA

PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE
DE L'ORIENTAL
DELEGATION
PROVINCIALE
DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 08/2023/DMSPSD

Le 25/07/2023 à 11 h, il
sera procédé dans la salle
de réunion de la Délega-
tion Provinciale de la Santé
et de la Protection Sociale
de Driouch à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix
pour :
Achat des fongibles d'hé-
modialyse destinés au Centre
d'Hémodialyse El Fath
relevant de la DMSPS de
Driouch

Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré au bureau
de sous ordonnancement à
la DMSPS de Driouch, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
http://www.marches-pu-
blics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à : Quatre
mille dirhams (4 000,00
dhs).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Deux cent
huit mille dirhams, (208
000,00 dhs) TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité ;
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
précité ;
- Soit les remettre au prési-
dent de la Commission

d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les envoyer par voie
électronique via le portail
des marchés publics :
http://www.marches-pu-
blics.gov.ma avant le
25/07/2023 à 11 h.

Le dépôt, ouverture et éva-
luation des dossiers des
concurrents peut être effec-
tué par voie électronique
sur le portail des marchés
publics et ce conformément
aux dispositions des arti-
cles 148 et 149 du décret
n°2-12-349 et l'arrêté du
Ministre de l'Economie et
des Finances n°1982-21 du
14/12/2021 relatif à la dé-
matérialisation des procé-
dures de passation des
marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de consultation.

N°4692 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
CONSEIL PROVINCIAL
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
05/2023/BP

Le 18 juillet 2023 à 10
heures, il sera procédé dans
les bureaux de M. Le prési-
dent du conseil provincial
de Khénifra à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur offres de
prix concernant :
Travaux d'aménagement
de la route reliant Aouinate
-Maamer à la commune
Had Bouhessoussen - Pro-
vince de Khénifra
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès
service provincial des marchés
relevant du Secrétariat Gé-
néral de la Province de
Khénifra, il peut également
être téléchargé à partir du

portail des marchés publics
: www.marchespublics
.gov.ma

• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Six mille Dirhams (6
000,00 dhs).

• Le Maître d'ouvrage :
Conseil Provincial de Khé-
nifra

• L'estimation des coûts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de :
Quatre cent cinq mille six
cent dirhams TTC (405
600,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres
est réservé aux petites et
moyennes entreprises, aux
coopératives, aux unions
de coopératives et à l'auto-
entrepreneur.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29, 31, 148, 149 et 150 du dé-
cret n° 2-12-349 relatif aux
marchés publics, et l'arrêté
du ministre de l'économie
et des finances n° 20-14 du
8 Kaada 1435 (4 Septembre
2014) relatif à la dématé-
rialisation des procédures de
passation des marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au service
des marchés ;

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité ;

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les déposer par voie
électronique au portail des
marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N°4693 /PA

ITISSALAT AL-MAGHRIB

DIRECTION REGIONALE D'AGADIR

AVIS DE REPORT

CONSULTATION OUVERTE

Le Directeur Régional d'Issalat Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au
Mercredi 05/07/2023 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division
Administrative et Financière, sise Avenue Hassan 1^{er}, les offres relatives à :

Consultation Ouverte N°10/DRA/2023/ PR602257

« Travaux de génie civil dans les réseaux d'accès et de
transmission au niveau de la Délégation Commerciale de Guelmim

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division
Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan
1er Agadir.

Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.

N°4688 /PA

DIAGMA MAGHREB SARL RC N° 150919 - CASABLANCA LIQUIDATION DEFINITIVE
 II. L'AGE 08/05/2023 a été déclaré ce qui suit :
 - Examen et approbation du rapport de liquidateur.
 - Quitus au liquidateur et décharge de son mandat.
 - Constatation de la clôture de la liquidation et la radiation du registre de commerce.
 III. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 22/06/2023 sous le N° 875817.

N°4698/PA

ELPEK
 I. Aux termes du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 06 Avril 2023, l'associé unique de la Société à Responsabilité Limitée - ELPEK - SARL AU - au capital de 1000.000,00 DH, dont le siège est à Casablanca, GROUP ATTAKADOUME GH 2-17 2EME ETG SIDI BERNOUSSEL, ont décidé :
 • de transférer le siège social de Casablanca, GROUP ATTAKADOUME GH 2-17 2EME ETG SIDI BERNOUSSEL, à Casablanca, NASSEM OFFICE BUREAU N° 4 ETAGE 1 IMM 292 BOULEVARD AMBAREK AMMOURI NASSIM, à compter du 01 AVRIL 2023.
 • Mise à jour des statuts.
 • Pouvoirs à donner

N°4699/PA

VISTA VOYAGES SERVICES S.A.R.L.
 Aux termes d'un acte S.S.P en date du 07/06/2023, il a été constitué une société SARL dont les caractéristiques sont :
 - DENOMINATION : VISTA VOYAGES SERVICES
 - OBJET : La promotion touristique, la création et l'exploitation des activités hôtelières et touristiques.
 - SIÈGE SOCIAL : 77 Rue Prince Moulay Abdellah 3eme Etage Appartement N°29 Casablanca.
 - DURÉE : 99 ans
 - CAPITAL SOCIAL : 100.000 DH
 - COGERANCE : MR. MOHAMED MAGASSOUBA ET MR. BRAHIM OUAJJANE SSEMLALL
 - ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.
 - DEPOT : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca Le 19/06/2023 sous n° 875040, RC n° 587769

N°4700/PA

AFI FOURS S.A.R.L AU LA DENOMINATION
 I- Selon la décision de l'associé unique de la société - AFI FOURS SARL AU - en date du 07/06/2023, et selon les clauses mentionnées sur les statuts notamment l'article 03 il a été Décidé ce qui suit : - Changement de la dénomination commerciale de « AFI FOURS » par la nouvelle dénomination commerciale - Top AFI -
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de Commerce de CASABLANCA le 22/06/2023 sous le N° 875819.
 III- La déclaration de modification de ladite société a été effectuée au 22/06/2023, sous le N°539035.

N°4701/PA

BATIMENTS D'OR S.A.R.L. TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
 I- Selon la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de la société - BATIMENTS D'OR SARL il a été Décidé en date du 15/05/2023 ce qui suit :
 • Le transfert du siège social de la société du « 26, AVENUE MERS SULTAN, APPT 3, ETAGE 1, CASABLANCA » à la nouvelle adresse : « HAY AMAL 2 N° FB 40 BUREAU N° 06 ETAGE 2 TIT MELLIL CASABLANCA » comme nouveau siège social de la société -BATIMENTS D'OR SARL -.
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca 22/06/2023 sous le N° 875826.
 III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre de commerce Tribunal de Commerce de Casablanca, le 22/06/2023 sous le numéro 382083.

N°4702/PA

MARO MAN
 Au capital de 100.000,00 dirhams
 Siège social : Desour Al Hajrat Fraction Al Mharir Commune Khata Azakane Safi
 Au terme d'un acte sous seing privé, établi à Safi en date du 03/03/2023, l'associé unique de la société MARO MAN décide
 - L'ouverture de la dissolution de la société et nomme en qualité de liquidateur M. El Haraki Fahd CIN n° : HH 108851 domicilié à : N°21 rue El Ouali quartier Jeridate Safi.
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Safi, le 08/03/2023 sous le n°1485.

N°4703/PA

REMYOT SARL
 Avis de constitution
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca, le 19/05/2023, il a été établi le projet de constitution de la société dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Forme : Société à responsabilité limitée
 Dénomination : Remyot
 Objet : Négoce, travaux divers, constructions, vente matériaux et importation
 Durée : 99 ans
 Capital social : 100.000,00 dirhams
 Siège social : Casablanca, groupe Attakaddoum, GH2-17, 2ème étage, Sidi Bernoussi.
 Les associés : Mme Mayya VILCHIK, de nationalité russe, associée et gérante, titulaire de 500 parts sociales (50.000,00 dirhams).
 M. Ruslan Letunovskii, de nationalité russe, associé et gérant, titulaire de 500 parts sociales (50.000,00 dirhams).
 Demurant tous à rue Germans, Titova, 18 App. 49, Volgograd, Russie-400123 ;
 Dépôt légal : Secrétaire greffe du tribunal de commerce Casablanca sous le numéro 00879999 du 22 juin 2023.

N°4704/PA

COMPLEXE CORTA CONSTITUTION
 RC N° 33269
 I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 28/04/2023 il a été constitué une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Dénomination : COMPLEXE CORTA
 - Objet Social : HOTEL OCCUPANT DE TROIS A DIX PERSONNES - RESTAURANT (EXPLOITANT DE)
 - Siège social : BD AL MAGHREB AL ARABI IMM ZABIRI 2EME ETG BP 98 AIN HARROUA MOHAMMEDIA (M).
 - Capital social : (100.000,00 dh) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :
 1/ Mr. OUTHOU MOHAMED,340 PARTS
 2/ Mr. OUSNI JAMAL,300 PARTS
 3/ Mr. OUSNI BRAHIM,330 PARTS
 En totalité.....1000 PARTS
 - Durée : 99 ans.
 GERANCE : Mr. OUTHOU MOHAMED, gérant associé pour une durée illimitée, il aura la signature sociale unique.
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 20/06/2023 sous le N°1175.
 III- La dite société est immatriculée au registre de commerce au tribunal de première instance Mohammedia le 20/06/2023 sous le numéro 1329 du registre chronologique.

N°4705/PA

OPTICS MAGNOLIA
 Constitution
 RC N°33273
 I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 23/05/2023 il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Dénomination : OPTICS MAGNOLIA
 - Objet Social : LUNETIER OPTICIEN (MARCHAND) VENDANT EN DETAIL - OPTICIEN

N°4678/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur
 Direction Provinciale de Khourigga
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
 Le LUNDI 17 Juillet 2023 à partir de 10H, il sera procédé au siège de la direction provinciale de l'Académie régionale d'éducation et de formation Régionale BÉI MELLIL-théâtre de Khourigga, aux bords de la mer à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N°	OBJET	Revenu	CAUTION PROVISoire (TTC)	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS (TTC)
01	« Prestation de service de restauration au profit des élèves des internats et cantines scolaires des établissements scolaires secondaires collégiels et qualifiants et internats des écoles communautaires relevant de la commune de Khourigga et de cercle Khourigga de la direction provinciale de de FARFÉ BÉI Mellil Khourigga à Khourigga en lot unique »	10H 00 MDH	100.000,00 Dirhams CENT MILLES DH	MDN : 5.491344 00 Dirhams SEX MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE TROIS CENT QUARANTE-QUATRE DHS ET ZERO CTS MAX : 9.000000 00DIRHAMS NEUF MILLIONS VINGT-QUATRE MILLE QUARANTE-HUIT DHS ET ZERO CTS
02	« Prestation de service de restauration au profit des élèves des internats et cantines scolaires des établissements scolaires secondaires collégiels et qualifiants et internats des écoles communautaires relevant de la commune d'OUED ZEM et de cercle OUD ZEM de la direction provinciale de de FARFÉ BÉI Mellil Khourigga à Khourigga en lot unique »	11H 00 MDH	200.000,00Dirhams DEUX CENT MILLE DH	MDN : 1040400,00Dirhams QUATORZE MILLIONS QUARANTE-TROIS MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-TROIS DHS ET ZERO CTS MAX : 10900000,00DIRHAMS DIX-NEUF MILLIONS SEPT CENT VINGT-SEIX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-TROIS DHS ET ZERO CTS
03	« Prestation de service de restauration au profit des élèves des internats et cantines scolaires des établissements scolaires secondaires collégiels et qualifiants et internats des écoles communautaires relevant de la commune de BOUZAAB et de cercle BOUZAAB de la direction provinciale de de FARFÉ BÉI Mellil Khourigga à Khourigga en lot unique »	12H 00 MDN	130.000,00Dirhams CENT TRENTS MILLES DH	MDN : 304000,00Dirhams NEUF MILLIONS CINQ CENT QUATRE MILLE ET ZERO CTS MDN : 32.724.536,00 Dirhams DOUZE MILLIONS SEPT CENT VINGT-QUATRE MILLE CINQ CENT TRENTE-SEIX DHS ET ZERO CTS

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marocpublics.gov.ma.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.049 du 8 Juin 2014 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent :
 - Envoyer leurs plis par voie électronique sur le portail des marchés publics : www.marocpublics.gov.ma
 - Les pliers justificatifs à fournir par les concurrents sont celles prévues et citées au règlement de la consultation (RC) de chaque marché.

N°4696/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE

المملكة المغربية
 وزارة المواصلات و
 العمارة والإسكان

Avis rectificatif et de report d'Appel d'Offres
N°24/2023

 Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres N°24/2023 du 06/07/2023 à 10 H, relatif aux Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'assainissement au PK 32+000 de la RP 1727 Reliant Taroudant et Imoulas, Province de TAROUDANT, est reporté au 20/07/2023 à 10h
 Le reste est inchangé.

N°4694/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE

المملكة المغربية
 وزارة المواصلات و
 العمارة والإسكان

Avis rectificatif et de report d'Appel d'Offres
N°25/2023

 Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres N°25/2023 du 06/07/2023 à 11 H, relatif à REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT AU PK32+000 DE LA RP 1727, PROVINCE DE TAROUDANT, au 20/07/2023 à 11h
 Le reste est inchangé.

N°4695/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

المملكة المغربية
 وزارة المواصلات و
 العمارة والإسكان

Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA

Avis d'Appel d'Offres Ouverts N° 10/2023
 Le Mardi 18 Juillet 2023 à 10h00, il sera procédé, dans le bureau de réception à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :
 Travaux De Forages De Reconnaissance Et Forages D'exploitations Pour L'approvisionnement En Eau Potable Des Municipalités Et Ecoles De L'enseignement Traditionnel Dans Des Communes Rurales Relevant Dans La Province De TATA
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Avenue Hassan II Tata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marocpublics.gov.ma>.
 * Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 22 000,00 Dhs (vingt-deux Mille Dirhams, 00cts).
 * L'estimation des coûts des prestations à réaliser par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 522 236,00 dhs (Un million cinq cent vingt-trois mille deux cent trente-six Dirhams, 00cts).
 Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.049 du 8 Juin 2014 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.
 Les concurrents doivent :
 * soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Équipement, de Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;
 * soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Équipement, de Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;
 * soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 * soit déposer électroniquement sur le portail des marchés publics.
 Les pliers justificatifs à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.
 (Dossier technique compressé)
 * Pour les concurrents installés au Maroc
 Les concurrents doivent produire une copie légitime du certificat de qualification et de classification :

Niveau	Catégorie	Qualification exigée
III	4	III

 * Pour les concurrents non installés au Maroc :
 Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°4697/PA

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA
Genres : Action
Réalisateur : Marwan HAMED
Acteurs : Karim Abdel Aziz, Hind SABRI
Durée : 01:29:00
Genres : Aventure Famille Animation Comédie
Réalisateur : Enrique Gano
séances : 14:00 16:00

JE T'AIME - I LOVE YOU
Durée : 01:45:00
Genres :
Réalisateur : Tamer Housni
séances : 13:25 19:45 22:30

La très très grande classe
film La très très grande classe megarama-casablanca
Durée : 01:40:00
Genres :
Réalisateur : Frédéric Quiring
14:15 17:00 19:45 22:30

Ashbah europa
Durée : 01:20:00
Genres :
Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki
séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00

Le bal de l'enfer
Date de sortie : 24 août 2022
Durée : 01:45:00
Genres :
Réalisateur : Jessica M. Thompson
séances : 13:45 16:00 20:45 22:45

Kira w el gen
film Kira w el gen megarama-casablanca
Durée : 02:55:00

Tad l'exploitateur et la table d'émeraude
Durée : 01:29:00
Genres : Aventure Famille Animation Comédie
Réalisateur : Enrique Gano
séances : 14:00 16:00

Spider-man : no way home
Durée : 02:37:00
Genres : Action Aventure
Réalisateur : Jon Watts
séances : 18:00

Citoyen d'honneur
Durée : 01:36:00
Genres : Comédie
Réalisateur : Mohamed Hamidi
séances : 17:00 19:45 22:30

Komprohat
Durée : 02:07:00
Genres : Thriller
Réalisateur : Jérôme Salle
séances : 17:00 19:45 22:30

Coup de théâtre
Durée : 01:38:00
Genres : Policier Comédie
Crime Mystère
Réalisateur : Tom George
14:15 17:45 22:30 19:45

Rada malha - jrada malha
Durée : 02:06:00
Réalisateur : Deiss ROUKHE
séances : 17:00 19:45 22:30

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen
Pharmacie DIAR EL HANAE
DIAR EL HANAE GH. BD. 79
N° 20 - SIDI MOUMEN -
Tél : 0522.70.59.59

Pharmacie ESPACE NAIM
LOT OTHMANE 2 RUE 15 N°
50 - Tél : 0522.37.32.66

Sidi Othmane
Pharmacie ESSEHA
MARCHE ESSALAMA L HAY
ESSALAMA J -
Tél : 0522.37.32.66

Oulfa
Pharmacie MASED CIL
LOT DU STADE N° 22 - HAY
ESSALAM - CIL
(PRIS MONSIEUR CIL -
LABORATOIRE PFIZER)-
Tél : 0522.39.88.73

Sidi Maarouf
Pharmacie BJANI
114, LOTISSEMENT SAADA I -
SIDI MAAROUF -
Tél : 0522.5810.86

Pharmacie ZENITH
MILLENIUM
N° 162 LOTISSEMENT
FLORIDA - SIDI MAAROUF
(FACE HAMMAM FLORIDA
ET CRICHE SANOUNOU)-
Tél : 0522.32.15.36

Lissafa
Pharmacie JARDINS DE
L'OUJJA
KASSIA ALAMINE
EXTENSION, GH14 BDM 6 -
ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90

Pharmacie CASAVIEV
CENTRE COMMERCIAL
CASAVIEV, MAG N°1 -
NASSIM ISLANE -
Tél : 0522.69.64.64

Maarif
Pharmacie IBN BATOUTA
78, RUE IBN BATOUTA (A
COTE DU CINEMA LUX) AVE-
NUE LALLA YACOUT - Tél :
0522.22.34.34 [-]

Pharmacie PORTE
CALIFORNIE
ROUTE 109, AVENUE MEKKA
- DAR HADI DAOUË -
BACHKOU (ROND-POINT
BACHKOU)-
Tél : 0522.81.29.31 [-]

Pharmacie NARIS
141, BOULEVARD YACOUB EL
MAANSOUR - MAARIF -
Tél : 0522.25.00.74

Bourgogne
Pharmacie RAIS
62, RUE DE LA MER
BALTIQUE - AIN DIAB
(TERMINUS TRAMWAY AIN
DIAB) - HARLEY DAVIDSON
- RESTAURANT VIP)-
Tél : 0522.79.81.52

Pharmacie SAFR
16, RUE MOHAMED
SMIHA - AVENUE DES FAJ.
(EX. HOTEL SAFR - ACIMA
RD. MED V - STADE -
Tél : 0522.44.48.57

Belvédère
Pharmacie MOULAY ISMAIL
286, RD. MOULAY ISMAIL -
ROCHES NOBRES 2030 -
Tél : 0522.40.48.27

Ain Sebâh
Pharmacie ESPACE SEHATI
35, RUE SALOMON
DAHAN - QUARTIER OUKA-
CHA - AIN SEBAHA (PRIS PRISON
OUKACHA) -
Tél : 0522.67.27.64

Ain Check
Pharmacie KJIMAT
341, BOULEVARD PANORA-
MIQUE - Tél : 0522.52.71.35

Hay Mohammadi
Pharmacie AL AQSA
RESIDENCE AL AMANE RUE
EMILE BRUNET N° 6 -
HAKAM 3 - HAY MOHAM-
MADI - Tél : 0522.63.00.63

Al Fida
Pharmacie HACHAD
142, RUE 5-DERB KOREA-GRE-
GOUANE (STATION TAXI
SIDI MAAROUF) PLACE
SRAGHNA
- Tél : 0522.28.39.46

Sidi Berroussi
Pharmacie RACHAD
32, AV. SOUHAIB ARROUMI -
AMAL 2 - SIDI BERROUSSI -
Tél : 0522.73.72.57

Hay Hassani
Pharmacie LAYA
N° 9 ECONOMAT DE L'AMG
/ FRA - RUE AL ABTAL -
BEAUNEJOUR B.P. 16277 -
Tél : 069683285 [-]

Pharmacie [NANE] OULFA
RYAD EL OULFA GHB EN-
TREE N°9 N° 151 (ACTUELLE-
MENT GH40) -
Tél : 0522.89.42.70

Pharmacie LE NOBLE
HADIKAT OUM ERRABE 2
CH N° 21 EN FACE MAR-
JANE HAY HASSANI - Tél :
0522.89.77.44 [-]

Beauséjour
Pharmacie OROUJANE
122, RUE OROUJANE - HAY
ERRAHIA - BEAUSEJOUR
(DERRIERE ACTMA BEAUSE-
JOUR) - Tél : 0522.36.22.20

Oasis
Pharmacie DALAL
24 BS, RUE DES VANNEAUX -
L'OASS (MARCHE L'OASS -
B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES															
N° Train	Marrakech	Casablanca	Casablanca	Marrakech	Casablanca	Fes									
1001	1002	1003	1004	1005	1006	1007	1008	1009	1010	1011	1012	1013	1014	1015	1016
06:00	06:15	06:30	06:45	07:00	07:15	07:30	07:45	08:00	08:15	08:30	08:45	09:00	09:15	09:30	09:45

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH															
N° Train	Fes	Casablanca	Casablanca	Fes	Casablanca	Marrakech									
1017	1018	1019	1020	1021	1022	1023	1024	1025	1026	1027	1028	1029	1030	1031	1032
10:00	10:15	10:30	10:45	11:00	11:15	11:30	11:45	12:00	12:15	12:30	12:45	13:00	13:15	13:30	13:45

Trains ne circulant pas les Dimanches et les jours fériés

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022															
Sens Casa voyageurs > Tanger															
N° de Train	1001	1002	1003	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057	1061
Casa Voyageurs	Départ 06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat Agdal	Arrivée 06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Kénitra	Arrivée 07:15	08:15	09:15	10:15	11:15	12:15	13:15	15:15	16:15	17:15	18:15	19:15	20:15	21:15	22:15
Tanger Centre	Arrivée 08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10
Sens Tanger > Casa voyageurs															
N° de Train	1001	1002	1003	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057	1061
Tanger Centre	Départ 06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Kénitra	Arrivée 06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30
Rabat Agdal	Arrivée 07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30
Casa Voyageurs	Arrivée 08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

* Trains ne circulant pas les Samedi, Dimanches et jours fériés
** Trains circulant uniquement les Vendredi, Dimanches et jours fériés

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Khamlich

Sport

Euro Espoirs

La France frappe fort d'entrée



La France s'est imposée 2-1 face à l'Italie lors de son premier match de l'Euro Espoirs 2023, jeudi à Cluj en Roumanie, lançant ainsi parfaitement un tournoi où elle nourrit de grandes ambitions.

Les Français, plutôt dominateurs, peuvent toutefois remercier l'absence de la VAR lors de la compétition alors que la vidéo aurait probablement validé un but italien en toute fin de rencontre.

Dans les arrêts de jeu, alors que l'Italie poussait fortement pour égaliser, son ailier Raoul Bellanova a placé une tête, repoussée par Castello Lukeba probablement de la main et qui avait également franchi la ligne de façon quasi certaine. Mais Allard Lindhout, l'arbitre néerlandais de la rencontre n'a pas validé le but et n'a pas pu vérifier sa décision.

La France remporte donc le premier choc de cet Euro et s'offre l'un des favoris

de la compétition. Respectant la volonté de leur sélectionneur, Sylvain Ripoll, les Bleuets ont pris le contrôle du ballon et frappé les premiers.

Dès la 22e minute, le Rennais Arnaud Kalimuendo, qui sort d'une saison mitigée avec son club, a ouvert le score d'une superbe talonnade, trompant le défenseur italien à ses basques et le gardien adverse Marco Carnesecchi.

Face à la force collective française, illustrée par une action 100% formation lyonnaise (26e), l'Italie a procédé en contres et s'en est remise aux coups de pied arrêtés millimétrés de son capitaine et maître à jouer Sandro Tonali.

À la demi-heure de jeu, le milieu milanais a tiré lui-même un coup franc qu'il venait de provoquer après une faute de Kouadio Koné et a placé le ballon sur la tête de Pietro Pellegri, dominant Niels Nkounkou et Pierre Kalulu. Mais la France a repris sa marche en

avant en seconde période, grâce aux raids solitaires de Khéphren Thuram notamment, usant physiquement la défense italienne.

C'est sur l'un de ces raids justement, mené cette fois par Amine Gouiri que Bradley Barcola, juste avant d'être remplacé, a chipé le ballon dans les pieds de Destiny Udogie.

Dans la surface et seul face au gardien italien, l'attaquant lyonnais n'a eu aucun mal à redonner l'avantage aux siens (2-1, 62e).

Avec l'énergie du désespoir, les 'Azzurri' ont lancé leur dernière force à l'assaut du but français, mais se sont heurtés à un excellent Lucas Chevalier préféré à Illan Meslier, d'ordinaire titulaire.

Le gardien lillois, révélation de la saison, a effectué un triple arrêt en fin de partie pour sécuriser la victoire française. L'absence de la VAR a fait le reste. Lors de sa deuxième rencontre, la France affrontera la Norvège, battue plutôt par la Suisse (2-1).

Boxe

Le CIO bannit l'IBA mais maintient la discipline aux JO-2024 et 2028

Le Comité international olympique a banni jeudi la Fédération internationale de boxe (IBA) du monde olympique, aboutissement de quatre ans de conflit, tout en confirmant le maintien du noble art au programme des JO de 2024 comme de 2028. Convoquée pour l'occasion début juin par la commission exécutive, la 140e session du CIO a "retiré (sa) reconnaissance" à l'IBA, déjà "suspendue" depuis le 26 juin 2019, par 69 voix pour, une contre et dix abstentions.

L'IBA perd donc définitivement l'organisation des tournois olympiques de boxe et la manne financière qui l'accompagne, pour vivre uniquement de ses propres ressources.

L'instance de la boxe, discréditée par des scandales d'arbitrage à répétition, une dette abyssale et un ex-dirigeant considéré par les Etats-Unis comme "un des leaders du crime organisé" ouzbek, avait pourtant

clamé sa volonté de réformes en se dotant en décembre 2020 d'un nouveau président, le Russe Umar Kremlev. Mais dans un rapport au virioli publié début juin, le CIO jugeait non seulement que l'IBA avait "échoué à remplir les conditions" fixées pour sa réintégration, mais qu'elle était allée jusqu'à "l'intimidation", notamment quand le CIO lui a enlevé l'organisation du tournoi olympique de Paris-2024 après l'avoir privée de celui de Tokyo-2020.

L'organisation olympique déplore également la dépendance financière persistante au géant russe Gazprom, son principal parrainement amené par Kremlev, qui avait par ailleurs défié le CIO en autorisant les boxeurs russes et biélorusses à combattre sous leurs propres couleurs lors des Mondiaux féminins de mars en Inde.

"Le CIO a constamment et patiemment tenté d'aider sur les sujets d'inquiétude", mais

l'IBA "n'a pas été capable de fournir les éléments permettant la levée de sa suspension", a résumé jeudi Christophe De Kepper, le directeur général de l'organisation.

L'instance olympique n'a cependant "pas de problème avec la boxe ni avec les boxeurs", a précisé d'emblée le président du CIO Thomas Bach, et Christophe De Kepper a confirmé la présence de la discipline aux JO-2024 de Paris comme aux JO-2028 de Los Angeles, dont le programme sportif définitif sera adopté en septembre.

La disgrâce de l'IBA coïncide avec l'émergence d'un nouvel acteur, la toute jeune fédération internationale World Boxing, propulsée en coulisses par plusieurs fédérations occidentales et déjà rejointe par celles des Etats-Unis et de la Suisse. La Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande ont indiqué vouloir leur emboîter le pas.

Divers

Gündogan

Le capitaine de Manchester City, Ilkay Gündogan, est sur le point de s'engager avec le FC Barcelone, rapportent plusieurs médias mercredi. L'international allemand, artiste du triple Championnat-Coupe d'Angleterre-Ligue des champions réussi cette saison par le club anglais, dispose d'une offre de contrat de trois saisons au Barça.

Son transfert, sans indemnité, sera officiel à l'expiration de son contrat avec Manchester City, le 30 juin. Manchester City a tenté de retenir le milieu de terrain, âgé de 32 ans, en lui proposant une prolongation d'un an avec une année supplémentaire en option. Mais le Barça s'est fait pressant. "Xavi (le coach du club catalan, NDLR) l'a appelé à plusieurs reprises", a confirmé en début de semaine Pep Guardiola.

L'entraîneur catalan de Manchester City a ajouté qu'il espérait que son joueur prolongerait, mais sans grande illusion. "Si finalement il décide d'aller à Barcelone, je lui dirai qu'il y sera très bien", a-t-il dit.

Manchester City aurait décidé de ne pas s'aligner sur l'offre du club espagnol, prenant notamment en considération l'âge du milieu de terrain allemand.

Asamoah Gyan

L'attaquant ghanéen Asamoah Gyan, légende du football dans son pays, a annoncé mardi qu'il prenait sa retraite sportive à l'âge de 37 ans. "C'est une étape difficile dans la carrière de tout joueur, un moment que tous les footballeurs redoutent. Mais quand la nature prend le dessus, une petite voix se met à résonner dans les oreilles... +Il est temps+...", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Accra.

"Cette voix je l'ai très bien entendue, et j'y ai succombé: il est temps", a poursuivi le meilleur buteur de l'histoire du Ghana avec ses 51 buts internationaux et une carrière de plus de vingt ans. "Il est temps de ranger le maillot et les chaussures, car je me retire officiellement du football actif". L'ancien capitaine du Ghana a participé aux Coupes du monde 2006 et 2010 et a représenté son pays lors de sept Coupes d'Afrique des nations. Il est également célèbre pour avoir manqué un penalty à la dernière minute qui aurait permis aux Black Stars de devenir la première équipe africaine à atteindre une demi-finale de Coupe du monde, en 2010 en Afrique du Sud.

Suarez

L'attaquant uruguayen de 36 ans Luis Suarez, qui évolue au Gremio Porto Alegre (Brésil) depuis janvier, souffre d'une "grave" blessure au genou droit et "atteint la limite", a indiqué mercredi le président du club brésilien Alberto Guerra, inquiet sur la poursuite de sa carrière.

"Le problème est sérieux", a reconnu le dirigeant lors d'un événement médiatique depuis la Arena do Gremio.

"Il a subi beaucoup d'injections, pris beaucoup de médicaments. Il atteint la limite. Maintenant, où se situe réellement cette limite, nous ne le savons pas". Différents médias brésiliens ont rapporté mardi que l'ancien buteur de Liverpool et Barcelone aurait l'intention d'annoncer prochainement sa retraite en raisons de douleurs au genou droit qui a déjà subi de nombreuses opérations, et qui s'aggrave. Le président Guerra a même affirmé sans plus de précisions que son joueur envisageait la pose "d'une prothèse".

Nacho

Le défenseur international espagnol Nacho Fernández restera au Real Madrid au moins jusqu'en juin 2024 suite au prolongement de son contrat avec le club. « Le Real Madrid C. F. et Nacho Fernández se sont mis d'accord pour prolonger le contrat de notre capitaine, qui reste lié au club jusqu'au 30 juin 2024 », ont annoncé, jeudi, les Merengues.

Nacho a défendu le maillot du Real Madrid pendant 22 ans, depuis qu'il a rejoint le centre de formation en juillet 2001, à l'âge de 11 ans. Au Real Madrid, il a joué 319 matches et remporté 23 titres : 5 Coupes d'Europe, 5 Coupes du monde des clubs, 4 Supercoups d'Europe, 3 Ligues, 2 Coupes du Roi et 4 Supercoups d'Espagne.

CAN U23

L'équipe du Maroc pour honorer les couleurs nationales



L'équipe du Maroc entame, samedi à Rabat, sa participation à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) des U23, en affrontant la Guinée, avec comme objectif de défendre

pleinement ses chances et d'honorer les couleurs nationales lors de cette compétition continentale.

Devant un adversaire redoutable, les Lionceaux de l'Atlas auront comme enjeu de

faire bonne figure et de réaliser un bon résultat à même de leur baliser le chemin vers le deuxième tour.

Dans un groupe A relevé, comprenant également le Ghana et la RD Congo, chaque

match aura son importance dans la quête d'une place qualificative aux Jeux olympiques à Paris, et ensuite du titre continental.

Pour cela, l'équipe nationale comptera beaucoup sur le soutien du public marocain, surtout lors du match d'ouverture, déterminant pour le reste du parcours.

Pour bien préparer ces joutes, l'équipe du Maroc a multiplié les stages de préparations et les matches amicaux, dont les derniers, largement remportés contre la Mauritanie (4-1) et la Zambie (3-1), ont permis de peaufiner le schéma tactique à adopter et de finaliser la liste à retenir.

A ce propos, l'entraîneur de la sélection nationale, Issame Charai, a estimé, dans déclaration à la presse, que ces victoires émettent des signaux positifs quant à la compétitivité du groupe, notamment au niveau offensif, notant, toutefois, que du travail reste à faire sur le plan défensif pour éviter certaines failles.

Les joueurs ont fourni un énorme effort lors des entraînements pour atteindre l'homogénéité exigée et trouver les solutions en attaque, a-t-il assuré, affirmant que l'équipe nationale compte dans ses rangs des talents capables d'aller loin dans cette compétition et d'assurer la qualification en finale.

Après le match d'ouverture face à la Guinée, l'équipe du Maroc U23 affrontera le Ghana le 27 juin à 21h00, puis le Congo le 30 juin dans ses deux autres rencontres dans le groupe A.

Le groupe B comprend l'Égypte, le Mali, le Gabon et le Niger.

Les trois premières équipes au classement de cette CAN valideront leur billet pour les JO-2024.

Le Conseil de gouvernement adopte un projet de loi relatif à la lutte contre le dopage dans le domaine du sport

Le Conseil de gouvernement a adopté, jeudi, le projet de loi n° 06.23 modifiant et complétant la loi n° 97.12 relative à la lutte contre le dopage dans le domaine du sport, présenté par le ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Chakib Benmoussa, en prenant en compte les remarques soulevées.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts du Maroc visant à mettre en œuvre ses obligations en matière de lutte contre le dopage dans le domaine du sport, et dans le cadre de l'adoption par le Royaume de la loi n° 97.12 et la création de l'Agence marocaine antidopage (AMAD), indique un communiqué du ministère délégué chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement.

Ce projet vise à réviser certains articles de la loi n° 97.12 en réponse aux recommandations de l'Agence mondiale antidopage, notamment celles liées à la nécessité d'harmoniser les dispositions de la loi actuelle avec le Code mondial antidopage et à renforcer l'indépendance des différents organes de l'AMAD conformément aux principes internationaux appliqués en la matière, selon la même source.

Il comprend des dispositions pour élargir le champ d'application du domaine de la lutte contre le dopage, afin d'inclure, en plus des activités de compétition, des activités sportives pratiquées à des fins récréatives dans un cadre organisé, la possibilité de procéder à une analyse de l'échantillon biologique auprès d'un laboratoire reconnu conformément aux exigences du Code international antidopage, en plus du laboratoire agréé.

Ce texte comporte également des dispositions relatives au renforcement de la gouvernance de l'Agence marocaine antidopage, à travers la création de la commission des autorisations d'usage médical et du conseil de discipline en tant qu'organes indépendants, et l'adoption par l'agence des règles antidopage telles que contenues dans le Code international antidopage, qui s'appliquent obligatoirement aux fédérations sportives, aux athlètes et aux entraîneurs, ainsi qu'aux personnes physiques ou morales placées sous son autorité.

Mondial 2030

Faouzi Lekjaa : La 1ère réunion du Comité chargé de la candidature du Maroc examine les axes de travail à aborder dans un futur proche

La première réunion du Comité chargé de la candidature du Maroc au Mondial 2030, conjointement avec l'Espagne et le Portugal, a examiné les axes de travail à aborder dans un futur proche, a indiqué, jeudi à Rabat, le ministre délégué chargé du Budget et président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Cette réunion a été consacrée à "l'examen des axes les plus importants sur lesquels nous allons nous atteler dans un futur proche pour préparer cette candidature commune dans le but de réaliser un projet pionnier et donner corps à un rêve que le peuple marocain nourrit depuis des années", a affirmé M. Lekjaa, dans une déclaration à la presse, à l'issue de la tenue de la première réunion du Comité chargé de la candidature du Maroc au Mondial 2030 sous la présidence du chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

M. Lekjaa, qui est également président du Comité chargé de la candidature du Maroc au Mondial 2030, a ajouté que cette réunion fait



suite à l'annonce par SM le Roi Mohammed VI, en mars dernier à Kigali, de la candidature conjointe du Maroc, de l'Espagne et du Portugal, pour organiser la Coupe du monde 2030. Ce sujet a été abordé sous ses différents aspects organisationnels et logistiques durant cette réunion au cours de laquelle M. Lekjaa a donné un exposé sur la vision du

Royaume quant à cette candidature et le plan de mise en œuvre de cette vision.

M. Akhannouch a souligné, lors de cette réunion, que le gouvernement est mobilisé pour assurer toutes les conditions de réussite au Comité chargé de la candidature du Maroc au Mondial 2030 dans sa mission.

L'avion du futur, pas pour demain mais le travail a commencé

Ni Boeing ni Airbus ne mettront de nouvel avion en service avant 2035. Mais pour parvenir à réduire drastiquement l'empreinte climatique de l'avion du futur, les études sur de nouvelles formes aérodynamiques ou des moteurs ultrasobres sont déjà bien entamées.

L'A320 a effectué son premier vol en 1987, le Boeing 737 20 ans plus tôt. Les deux avions les plus utilisés dans le monde ont évolué au fil des ans pour les rendre plus efficaces, c'est-à-dire consommant moins de carburant, qui représente à lui seul près de 30% des coûts d'une compagnie aérienne.

Mais pour la neutralité carbone en 2050 à laquelle se sont engagés les 193 Etats de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), il faut changer de braquet. Ce n'est pas pour tout de suite.

Pour l'heure, il s'agit de "jouer avec les cartes que l'on a en mains", selon Christian Scherer, directeur commercial d'Airbus: les avions de dernière génération consomment 15% de moins et donc émettent autant de CO₂ en moins mais la flotte mondiale en service est encore composée aux trois quarts d'avions de générations précédentes.

"Nous préparons l'entrée en service (d'un nouvel avion) dans la seconde moitié de la prochaine

décennie, en visant 2035", ce qui suppose de lancer le programme à la fin de la décennie 2020, a abondé le patron d'Airbus Guillaume Faury dans un entretien à Aviation Week.

Même chose chez Boeing qui ne "mettra même pas sur la planche à dessin" un nouvel avion tant que les "briques technologiques" ne seront pas prêtes, selon son PDG Dave Calhoun.

"Nous n'ignorons pas l'avenir", a pourtant insisté dimanche Stan Deal, patron de la branche Avions commerciaux du géant américain. "Nous nous concentrons sur les capacités qui nous permettront d'obtenir une amélioration de l'ordre de 20% ou plus lorsque nous mettrons le nouveau produit sur le marché", a-t-il affirmé.

Avec la Nasa, Boeing a investi plus d'un milliard de dollars dans les recherches sur une nouvelle architecture révolutionnaire, appelée Aile haubanée transonique (Transonic Truss-Brace Wing), un avion dotée de très longues ailes soutenues par des haubans, qui pourrait permettre de réduire jusqu'à 30% la consommation et les émissions de CO₂.

En France, l'Office de la recherche aérospatiale (Onera) travaille également sur le projet Gullyhyver d'aile haubanée à grand allongement, présenté cette semaine au salon du



Bourget comme d'autres innovations. "Plus l'aile est longue, moins la traînée de l'avion est importante et moins l'avion consomme", explique Philippe Beaumier, directeur des programmes aéronautiques civils à l'Onera.

En raison de son élasticité, l'aile est soutenue par un bras. L'avion aurait lui un fuselage non circulaire, de forme légèrement aplatie, pour optimiser son aérodynamisme.

Airbus travaille également sur une aile aux extrémités pliantes inspirée du vol de l'albatros afin de minimiser les turbulences en vol et gagner 10% de consommation.

Le projet Gullyhyver repose également sur une motorisation dite non carénée ou "open fan", c'est-à-dire un moteur qui ne sera pas ceint d'une nacelle. Selon Philippe Beaumier, "on est arrivé au taux optimal avec une

configuration carénée", il n'est plus possible d'améliorer le rendement propulsif.

L'anglais Rolls-Royce avec son UltraFan et l'américain Pratt&Whitney, avec son projet de moteur réutilisant la vapeur d'eau émise par la combustion, travaillent à leurs propres concepts de futurs moteurs frugaux. CFM a, elle, misé sur l'"open fan".

Cette coentreprise entre le français Safran et l'américain GE fait travailler plus de 1.000 ingénieurs depuis 2021 sur un tel concept, baptisé Rise, suivi de près par Boeing et Airbus.

Ce moteur ultra-frugal pourra fonctionner intégralement avec des carburants d'aviation durables, contre 50% pour les avions actuels, et sa consommation sera réduite de 20%, affirme Martin Brioude, patron de l'ingénierie chez Safran Aircraft Engines.

"Il n'est plus sur papier, il fonctionne, nous commandons des éléments pour les essais au sol et en vol", affirme Mohamed Ali, son homologue chez GE.

Le moteur sera testé en vol, monté sur un A380, dans la seconde moitié de la décennie. Quant à son entrée en service, "toutes les technologies sont en cours de maturation afin d'être prêtes au bon moment", promet Mohamed Ali. Quand Boeing et Airbus le seront.

Recettes

Glaces aux fruits entiers transparentes



Ingédients :

1 pêche
1 kiwis
Des framboises
Des myrtilles
Des fraises
80 g de sucre
16 cl d'eau

Préparation:

1. Faites bouillir l'eau et le sucre pour faire un sirop. Laissez refroidir.
2. Coupez les fruits en gros morceaux et disposez-les dans vos moules à glaces individuels.
3. Versez les sirops à l'intérieur des moules jusqu'en haut.
4. Réservez au congélateur environ 6 heures pour être sûr que vos glaces à l'eau soient assez solides.
5. Démoulez et dégustez !

Les glaciers de l'Himalaya fondent à un rythme sans précédent

Les glaciers de l'Himalaya fondent à un rythme sans précédent en raison du changement climatique et menacent l'approvisionnement en eau de près de deux milliards de personnes, selon une étude scientifique publiée mardi.

Entre 2011 et 2020, les glaciers ont fondu 65% plus vite que lors de la décennie précédente, indique cette étude de l'International Centre for Integrated Mountain Development (ICIMOD).

"Avec le réchauffement, la glace va fondre, c'était prévisible. Mais ce qui est inattendu et très inquiétant, c'est la vitesse", a déclaré à l'AFP l'auteur principal de l'étude, Philippus Wester.

"Cela va beaucoup plus vite que ce que nous pensions", a-t-il affirmé.

Les glaciers de la région de l'Hindu Kush et de l'Himalaya sont une source d'eau cruciale pour environ 240 millions d'habitants dans les régions montagneuses, ainsi que pour 1,65 milliard d'autres personnes dans les vallées en contrebas, indique le rapport.

Si l'on se base sur les trajectoires d'émissions actuelles, les glaciers pourraient perdre jusqu'à 80% de leur volume actuel d'ici la fin du siècle, a estimé l'ICIMOD, une organisation intergouvernementale basée

au Népal et dont les pays membres sont aussi l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, la Chine, l'Inde, la Birmanie et le Pakistan.

Les glaciers himalayens alimentent 10 des plus importants bassins fluviaux du monde, dont le Gange, l'Indus, le Fleuve Jaune, le Mékong et l'Irrawaddy, et fournissent directement ou indirectement nourriture, énergie et revenus à des milliards de personnes.

"Deux milliards de personnes en Asie dépendent de l'eau provenant des glaciers et de la neige. Les conséquences de la perte de cette cryosphère (zone gelée) sont

inévitablement", a déclaré Izabella Kozlowski, cheffe adjointe de l'ICIMOD.

Même si le réchauffement climatique est limité aux 1,5°C à 2°C par rapport aux niveaux préindustriels convenus dans le traité de Paris sur le climat, les glaciers devraient perdre entre un tiers et la moitié de leur volume d'ici 2100, selon l'étude.

"Cela souligne la nécessité d'une action climatique urgente", a déclaré M. Wester. "Chaque petite augmentation aura des répercussions considérables et nous devons vraiment, vraiment travailler à l'atténuation du changement climatique".

